

■ ACTUALITÉS	2
■ BABILL'ART	6
■ ORGANISMES	9
■ SORTIR À L'ÎLE	14
■ REPORTAGES	16

NOUVELLE FROMAGERIE À SAINT-FRANÇOIS



© Sébastien Girard



Sébastien
GIRARD

s.girard@autourdelile.com

Le 8 juin dernier, l'île d'Orléans voyait s'ouvrir une deuxième fromagerie. Et pas n'importe laquelle! La Chèvre fromagère de l'île d'Orléans sera l'une des seules productrices de fromage de chèvre de toute la région.

Camionneur de formation, Dominique Gosselin a fondé la ferme Le Caprin de l'île en 2009 pour y produire du lait de chèvre. C'est sa curiosité et sa passion pour l'agriculture qui le poussèrent à démarrer sa propre production de lait de chèvre. Originaire de l'île, monsieur Gosselin tient à ses racines et c'est pourquoi il est on ne peut plus fier de pouvoir aujourd'hui transformer sa matière première en un fromage unique en son genre. Au total, M. Gosselin estime pouvoir assurer une production de 30 000 kg de fromage par année.

Outre le troupeau d'environ 300 chèvres que compte aujourd'hui la ferme, il fallut un investissement de 400 000 \$ et six mois de construction pour permettre la production de ses deux fromages.

À LA RESCOUSSE D'UN JOYAU



© Isabelle Hamois

GLYPHOSATE, VOUS CONNAISSEZ?



Suite de la une

NOUVELLE FROMAGERIE
À SAINT-FRANÇOIS

» Le Blanc-Bec : un cheddar de chèvre, une texture de pâte molle à la couleur immaculée. Frais du jour, son goût est subtil et léger. Son caractère se forge en vieillissant.

Les Crottes de Bouc : Un fromage en grains, réunissant tout ce que l'on aime d'un fromage en grains standard, mais avec un goût de chèvre qui ne manque pas de nous surprendre agréablement!

Souhaitant implanter solidement ces deux produits, dans une première phase, M. Gosselin veut aussi développer et produire un feta de chèvre (qui se déclinera ultimement en différentes saveurs, telles que fines herbes) et aussi un brie de chèvre. Il espère être en mesure de vendre ses fromages à divers restaurants de la ville de Québec lorsque toutes ses gammes de fromage seront au point et disponibles.

Fier habitant de l'île, il désire que tous les produits nécessaires à ses fromages proviennent d'artisans locaux. C'est d'ailleurs en collaboration avec une vaste majorité des commerçants de l'île que s'assurera la vente de ses fromages : épiceries, restaurants, gîtes. Il serait plus court de faire la liste des endroits où ils ne seront pas disponibles sur l'île!

Rares sont les fromageries artisanales de fromage de chèvre au Québec et l'île d'Orléans a la chance d'en abriter une! Des fromages originaux, un nom de produit rigolo, tout cela à l'image de son producteur!

Située à Saint-François, la fromagerie n'aura pas de comptoir de vente directe au public. Pour plus d'information sur ses produits et sur les endroits où l'on peut s'en procurer, visitez son site web www.leschevres.ca.

LANCÉMENT DE SAISON
À LA GOÉLICHE

Sylvain
DELISLE

sylvain@autourdelile.com

En plus de nous faire découvrir les nouveaux agrandissements de la terrasse, le lancement de saison de La Goéliche fut l'occasion parfaite pour faire connaître le nouveau chef du restaurant.

Reconnaitre serait probablement plus juste, car Sébastien Laframboise est un nom et un visage connus de plusieurs téléspectateurs québécois. En effet, il était l'un des concurrents à l'émission *Les Chefs*, saison 3, et à *La Revanche*. Après avoir vu ses créations au petit écran, La Goéliche peut donc maintenant se vanter de nous les faire goûter.

Une nouvelle terrasse

Aux abords du quai de Sainte-Pétronille, La Goéliche est un choix tout indiqué pour s'offrir un repas au bord de l'eau. Sur la nouvelle section de terrasse, les tables longent la clôture du quai, celle-ci étant le seul obstacle entre les clients du restaurant et le fleuve, quelques pieds plus bas. Difficile d'en être plus près sans risquer les éclaboussures. Si la brise du large, en ce soir de mai, rappelle que l'été n'est pas encore totalement arrivé, il est facile d'imaginer l'ambiance festive et décontractée qui règnera sur cette terrasse en pleine saison estivale.

Le chef

Alliant fraîcheur des produits et inventivité, Sébastien Laframboise a offert, ce soir-là, une expérience toute en saveurs. Les premières asperges ayant fait leur apparition la journée même, elles étaient



Le chef Sébastien Laframboise préparant, © Sylvain Delisle des gnocchis au crabe en compagnie de Pascal Bussière, copropriétaire de la Goéliche.

les vedettes d'une des sections, en potage froid ou nappées d'une sauce hollandaise. La simplicité peut être trompeuse : des bouchées étaient la manière idéale de mettre en valeur toute la finesse des asperges de l'île. À une autre station, une employée finalisait la mise en place de mini sandwichs au crabe des neiges ; le croquant des petites julienes de pommes de terre frites y apportait un contraste des textures. La véritable découverte de cette dégustation était par contre les gnocchis avec leurs morceaux de crabe généreux et leurs flocons de parmesan. Ce plat était disponible directement en cuisine, occasion parfaite pour échanger quelques mots avec le nouveau chef.

L'ÎLE D'ORLÉANS
A SA POLITIQUE
DE LA FAMILLE ET
DES AÎNÉS

Sylvain
DELISLE

sylvain@autourdelile.com

En 2013, la MRC s'est engagée dans deux processus complémentaires : la création d'une politique familiale et l'obtention du statut de municipalité amie des aînés. Après deux ans de travail, de consultation et de concertation, la population était invitée au dévoilement officiel de la *Politique de la famille et des aînés de la MRC de L'Île-d'Orléans*.

En deux temps, cette journée se voulait à la fois fête familiale et lancement officiel. Si les enfants et les familles étaient nombreux en après-midi, la population était aussi au rendez-vous en soirée. C'est environ deux cents personnes qui ont ainsi participé à cette journée.



Depuis 2013, le comité de pilotage travaille à la © Sylvain Delisle création d'une politique de la famille et des aînés pour l'île d'Orléans

Rappelons que la Politique familiale municipale et la démarche Municipalité amie des aînés visent à mettre en place des mesures pour favoriser le mieux-être des familles et des aînés. Elles orientent les conseils municipaux sur les actions à poser à partir des besoins identifiés par la population et les partenaires. Dans un contexte de vieillissement de la population, elles permettent de porter un regard global sur les services offerts et d'identifier ceux à bonifier ou à mettre en place, pour ainsi assurer la vitalité des municipalités et le bien-être de tous.

Si vous n'avez pas votre exemplaire de la politique sous la main, il est possible d'en obtenir aux bureaux des différentes municipalités.

Venez les découvrir!
Chevrolet Colorado 2015
et GMC Canyon 2015

Nous vous invitons à venir nous rencontrer au 305, rue Marais à Québec.



FOURNIER
AUT. DE LA CAPITALE, SORTIE PIERRE-BERTRAND
418 687-5200
www.fournierchevrolet.com

UNE ÎLE, UNE VISION : RÉSULTATS DU SONDAGE



Isabelle
HARNOIS
i.harnois@autourdelile.com

Le mouvement citoyen *Une île, une vision* a mené, fin avril début mai, un sondage pour connaître les préoccupations des citoyens de l'île d'Orléans en matière de qualité de vie et de gouvernance municipale, visant en particulier à mesurer le degré d'adhésion des résidents à la réalisation d'une étude de faisabilité d'un éventuel regroupement des six municipalités de l'île. Rappelons qu'une telle étude serait réalisée en collaboration avec le ministère des Affaires municipales et de l'Occupation du territoire et qu'elle devrait être requise par les instances municipales actuelles.

Les résultats du sondage ont été rendus publics le 19 mai dernier. L'ensemble du rapport d'enquête de la firme Axiome Marketing peut être consulté sur le site web d'*Une île, une vision*. On y retrouve le questionnaire et le détail des résultats, incluant les croisements effectués pour pondérer les résultats par sexe, âge et municipalité de résidence des répondants. Il est intéressant de lire les avis exprimés au sujet de la qualité de vie à l'île et les perceptions des effets positifs et négatifs des fusions municipales réalisées (Québec) ou anticipées, sur l'île. Voici un résumé des faits saillants qui ressortent du rapport d'enquête.

Entre le 23 avril et le 4 mai dernier, 743 personnes ont participé au sondage. Selon la firme Axiome Marketing, l'échantillonnage – 743 personnes sur 5 925 de population totale – permet de dresser un portrait représentatif de la collectivité ciblée.

64,3% des répondants désirent qu'une étude de faisabilité soit menée...

De plus, sur l'ensemble, 706 participants ont leur résidence principale à l'île, 31, une résidence secondaire, et 6, un commerce ou une entreprise.

Le taux de participation a donc été de 12,5 % de la population. Près de trois répondants sur cinq vivent à l'île depuis plus de 20 ans. Sur l'ensemble des répondants, 95 % se sont dits satisfaits – très ou plutôt satisfaits – de leur qualité de vie. Interrogés sur les enjeux qu'ils estiment prioritaires, les répondants ont identifié à ce titre l'environnement et la mise en valeur du patrimoine. Parmi d'autres enjeux, les préoccupations quant au pont et à l'entrée de l'île ont été exprimées par plusieurs.

Une majorité de 57,6 % des répondants – contre 38,4 % – estime que le nombre d'élus municipaux est trop élevé, à 42, pour l'ensemble de l'île. Trois répondants sur dix jugent qu'il y a suffisamment de concertation entre les élus, alors que quatre sur dix sont d'avis contraire. Plusieurs répondants n'ont cependant exprimé aucune opinion sur cette question. Quant à l'objet particulier du sondage, 64,3 % des répondants se sont prononcés soit «tout à fait en accord», soit «plutôt en accord» pour qu'une étude de faisabilité d'un regroupement municipal soit réalisée. De plus, 92,8 % se sont dits tout à fait ou plutôt d'accord pour que les élus municipaux de l'île entreprennent les démarches nécessaires à la réalisation de l'étude de faisabilité.

Le taux d'appui par municipalité a été le plus élevé à Saint-Jean et le moins élevé à Saint-François.

UNE SEULE PAROISSE À L'ÎLE D'ORLÉANS



Nicole
BÉDARD
n.bedard@autourdelile.com

Au nom du cardinal Gérald C. Lacroix, archevêque de Québec, le 20 mai dernier, à l'église Sainte-Gertrude, Mgr Gaétan Proulx, vicaire général et évêque auxiliaire du diocèse, est venu rencontrer les représentants des communautés chrétiennes de Beauport, Sainte-Brigitte-de-Laval, l'Ange-Gardien et l'île d'Orléans. Il leur a présenté le rapport synthèse des rencontres de discernement auxquelles ces derniers avaient participé pendant l'année 2014, portant sur le nombre de fabriques à mettre en place sur ces territoires. On nous informait, entre autres, que l'île d'Orléans aurait une seule paroisse.

Mgr Lacroix, dans une lettre officielle adressée aux membres de ce groupe, disait qu'après avoir prié et fait un discernement, il entérinait la suggestion de ce comité de mettre en place trois fabriques de paroisses à partir des 10 fabriques actuelles. Les trois nouvelles entités étant constituées comme suit :

Entité 1 : les fabriques actuelles de Sainte-Brigitte-de-Laval, Sainte-Thérèse-de-l'Enfant-Jésus, Notre-Dame-de-l'Espérance, Sainte-Gertrude, Saint-Ignace-de-Loyola et la Nativité de Notre-Dame.

Entité 2 : les fabriques actuelles de Bienheureuse-Marie-Catherine-de-Saint-Augustin et l'Ange-Gardien.

Entité 3 : les fabriques actuelles de Sainte-Trinité d'Orléans et Sainte-Famille d'Orléans.

Une seule et même équipe pastorale pour les trois paroisses

Les communautés chrétiennes de chacune des fabriques se retrouveront réunies en une Communion de communautés qui, d'ici 2017, sera sous la responsabilité d'une seule et même équipe pastorale. Bien qu'ayant

trois entités juridiques distinctes, elles devront : se doter d'un projet pastoral d'évangélisation et de différentes autres orientations pastorales communes ; s'assurer d'avoir les ressources humaines et matérielles nécessaires à la mission ; amorcer une réflexion sur l'avenir des propriétés et bâtiments ; établir, à partir de maintenant, le calendrier de réalisation qui conduira à la mise en place des trois fabriques d'ici deux ou trois ans.

L'archevêque demande que cette mise en commun soit faite dans le partage et l'entraide. «Ce n'est qu'en vous unissant que vous pourrez identifier des solutions porteuses d'avenir.» «Il n'est aucunement question de former trois entités qui se referment sur elles-mêmes. Dorénavant, vous faites route ensemble, tant au niveau des chantiers pastoraux que du côté des affaires administratives.»

Pour la formation des trois nouvelles fabriques, l'archevêque invite les personnes impliquées dans cette démarche à se référer à Mgr Gaétan Proulx, répondant du dossier des réaménagements pastoraux. Sœur Céline Parent, agente de pastorale au diocèse de Québec, qui a guidé les travaux du groupe de discernement, agira comme personne-accompagnatrice, assistée du personnel du Département des fabriques et du Service du droit.

Ignace Somé, curé de l'île d'Orléans, conscient des nouveaux défis à relever pour la mise en œuvre de ces réaménagements, accompagnera les intervenants du milieu dans la mission d'évangélisation, de partage et d'entraide qui leur est confiée. Il compte sur l'implication de bénévoles pour la formation des équipes d'animation locales qui veilleront à la vitalité pastorale des six communautés chrétiennes de l'île.

VOTRE RÉFÉRENCE À L'ÎLE D'ORLÉANS
Yves Emond
 Courtier immobilier, Yves Emond inc.

Tél. : 418 666-5050
 Cell. : 418 573-0486

immobilier@yvesemond.com
www.yvesemond.com

RE/MAX Référence 2000
 Agence immobilière
 3333, du Carrefour, local 250, Québec (Québec) G1C 5R9
 Franchisé indépendant et autonome de RE/MAX Québec inc.

TranquilliT
 RE/MAX

Opinion *gratuite* de la valeur marchande de votre propriété.

SOIRÉE GOURMANDE AU MOULIN DE ST-LAURENT



Pierre
SHAIENKS
p.shaienks@autourdelile.com

Un arrêt et le tour de l'île se fait. Tel était le thème de la deuxième édition de la soirée tapas qui s'est déroulée au Moulin de Saint-Laurent le 21 mai dernier. Près d'une soixantaine de personnes (une excellente assistance si on considère qu'une autre soirée du même type se tenait le même soir à Saint-Pierre) ont pu apprécier la variété et l'originalité des plats offerts et concoctés par le chef Martin Pronovost et son équipe à partir de produits provenant de nos Orléanaises et Orléanais.

Les produits frais provenant des producteurs et maraîchers, utilisés dans les canapés et décorés de micro-pousses de Métaflore, culture verte, étaient précédés d'un délicieux cocktail offert par la Cidrerie Verger Bilodeau, la Microbrasserie de l'Île d'Orléans ou le Vignoble Domaine de la Source à Marguerite. Quant aux desserts, soit la *Crème brûlée aux bleuets et gelée de framboises piquantes* de la Cidrerie Verger Bilodeau et *Les bouchées sucrées* de

Georges-Henri Pâtisserie, ils étaient sublimes.

Saveur locale, couleur internationale

Des amis et convives rencontrés durant la soirée autour de l'un des kiosques des quelques 18 producteurs et maraîchers présents se sont dits impressionnés par la variété et la qualité des canapés présentés. À leur avis, cela surpassait ce qu'ils avaient goûté ailleurs et même dans des endroits réputés pour leurs tapas. Un groupe d'Asiatiques en vacances au Canada s'étant présentés au hasard en cherchant un resto durant leur tour de l'île m'ont mentionné avoir goûté chacun des plats. Ils se sont dits ravis de leur expérience.

Au menu

Question de faire saliver les absents, voici un aperçu du menu servi lors de cette soirée spéciale. Avec les asperges de la Ferme Léonce Plante, le chef Martin Pronovost, du Moulin de Saint-Laurent, avait préparé une

salade estivale et vinaigrette au sirop d'érable du Relais des Pins, le tout servi dans un joli mini pot Masson comme verrine. De la Ferme du Capitaine Noël et des Fromages de l'île d'Orléans, il nous avait concocté *un gratin de pommes de terre râties et fromage Le Paillasson et crème à la fleur d'ail* de Sylvain Gendreau. Et que dire de la *saucisse de chevreau* de la Ferme des Caprices de l'île à la *choucroute aux lardons* du maraîcher Denis Thivierge ou *du manchon de canard confit de la Ferme Orléans, laqué au miel* des Ruchers de l'île et *tombée de pleurotes* des Champignons de l'île. Sans oublier le *ceviche d'aiglefin, le magret de canard* de la Ferme d'Oc, *le saumon fumé laqué, le boudin poêlé au vinaigre* de Cass'Île et le *mini burger d'agneau* de la Bergerie Saute-Mouton.

Tous étaient unanimes à souhaiter une troisième édition de cette soirée et, pourquoi pas, avec l'excellent violoniste Martin Verret qui fait si bien les dimanches soir du Moulin depuis quelques années.

LES JEUNES HOCKEYEURS JOUERONT À BOISCHATEL

Sylvain
DELISLE

sylvain@autourdelile.com

S'il est un irritant que plusieurs parents de jeunes joueurs de hockey ont déploré au fil des ans c'est de devoir se rendre à l'aréna de Beaupré pour jouer alors que celui de Beauport était plus près de l'île d'Orléans. Cette situation, qui était ancrée dans la répartition des bassins de joueurs d'une autre époque, s'améliorera dès la prochaine saison ; l'île d'Orléans achètera désormais son temps de glace au nouveau complexe sportif Trane, de Boischatel.

La MRC de L'Île-d'Orléans avait confié à Sylvain Bergeron, maire de Saint-Pierre, le mandat de chercher

des solutions à cet irritant. Le complexe sportif Trane, de construction récente, offrant de nouvelles disponibilités de glace, le maire Bergeron analysa la possibilité d'en faire l'aréna des hockeyeurs de l'île. L'Ange-Gardien ayant déjà fait la démarche, les joueurs de la ligue se rendaient dorénavant à Boischatel pour 12 % des matchs locaux. Avec les heures de glace de l'île d'Orléans, c'est 33 % des parties qui s'y dérouleraient. Par contre, la location de glace au nouvel aréna coûterait plus cher, cette possibilité avait un prix. Le maire de Saint-Pierre décida donc de sonder les parents des joueurs

actuels pour déterminer s'ils accepteraient une augmentation des frais d'inscription pour jouer plus souvent à proximité. La réponse ayant été plus que favorable, le dossier fut présenté à la MRC au printemps. Les maires de l'île acceptèrent eux aussi d'augmenter leur contribution pour aider à défrayer les coûts supplémentaires. C'est donc le tiers des matchs locaux que les jeunes hockeyeurs de l'île d'Orléans disputeront à Boischatel. Sylvain Bergeron s'est montré ravi de cette solution et rappelait qu'il ne serait pas surpris que cette nouvelle ait un impact positif sur les inscriptions.

PRÉVOIR LE PIRE POUR ÊTRE MIEUX PRÉPARÉ

Sylvain
DELISLE

sylvain@autourdelile.com

Le 31 mars dernier, les directeurs municipaux de l'île d'Orléans étaient conviés à un exercice théorique concernant les mesures d'urgence. Plus précisément, même si tous les intervenants n'hésitent pas à confirmer la sécurité du pont de l'île, il faut reconnaître qu'une fermeture prolongée de celui-ci aurait des conséquences plus qu'importantes sur l'économie de l'île d'Orléans et sur la vie de ses résidents. Dans cette optique, l'exercice visait à évaluer et analyser les conséquences de l'écrasement d'un petit avion sur le pont.

En plus des directeurs généraux des municipalités et de leurs adjoints, cette rencontre regroupait des représentants du ministère de la Sécurité civile, du ministère des Transports, ainsi que de la Société des traversiers du Québec. Une fois la prémissie de l'écrasement dévoilée, les participants devaient discuter des actions à poser pour faire face à cette catastrophe théorique. Qui ira empêcher les voitures de s'engager dans la côte du Pont, une fois l'accident constaté? Qui sera responsable des communications? Quelles sont les étapes pour mettre en fonction le système de traversier? Autant de questions qui furent analysées.

À la suite de cet exercice, les municipalités de l'île d'Orléans tiendront compte des conclusions du rapport pour améliorer ou mettre à jour leur plan de mesures d'urgence respectif. Rappelons que c'est à partir de ces mêmes plans que la MRC de L'Île-d'Orléans élaborera, en collaboration avec les directeurs municipaux, son propre plan d'urgence.

MARIE-JOSÉE DESCHENES
architecte
architecture . patrimoine . paysages

T: 418.997.3374
info@mjdarchitecte.com
www.mjdarchitecte.com



ASSURANCES
paul eugène chabot inc. Depuis plus de 60 ans
VOTRE COURTIER NÉGOCIE POUR VOUS

ASSURANCES RÉSIDENTIELLES ET COMMERCIALES

- AUTOMOBILES ■ VOYAGES
- FEU ■ VOL ■ VALEUR À NEUF
- CHOIX DE PLUSIEURS ASSUREURS
- NOUVEAU: ASSURANCE CONTRE LE VOL D'IDENTITÉ
- VIE • SALAIRE • REER
- AGRICULTEUR
- RESPONSABILITÉ
- CAUTIONNEMENTS • ETC.

667-8550 www.pechabot.com (documentation gratuite) infopechabot@courtiersunis.com **PAYABLE EN 12 VERSEMENTS**

COURTIERS UNIS
L'ENTREPRISE DES COURTIERS D'ASSURANCES INDEPENDANTS

CLAUDE CHABOT

HOMOREPTILIUS?



Normand
GAGNON
n.gagnon@autourdelile.com

Élaborée dans les années 50 par le neurobiologiste Paul D. MacLean, la théorie du cerveau triunque présente un modèle de l'organe qui serait le résultat d'un long développement évolutif. En quelque sorte, un assemblage de trois parties apparues progressivement et se superposant en couches distinctes, du centre vers la périphérie : le cerveau reptilien, le plus primitif, le cerveau limbique puis le néocortex (cerveau cortical) venant coiffer le tout.

Selon cette théorie, le cerveau reptilien, logé au sommet de la colonne vertébrale et que les humains partageaient avec les oiseaux et les reptiles, serait responsable de comportements primitifs préprogrammés ; il assurerait nos besoins fondamentaux de survie (respiration, battement du cœur, etc.), nos besoins primaires telles l'alimentation et la reproduction en plus d'être le siège de nos réflexes de défense et de réactions comme la peur et l'hostilité à l'égard de ce qui se situe en dehors de notre champ d'expériences.

Le cerveau limbique serait quant à lui celui qui, à cause de ses capacités mémorielles et de conditionnements plus ou moins conscients, permet à l'individu de définir sa position et son niveau d'intégration dans un groupe, lequel devient l'ultime référence. «Tu es avec nous ou contre nous». Il est aussi celui des émotions et des valeurs ; les règles du groupe intégrées par l'individu dominent les réflexes de peur.

Enfin, le néocortex correspondrait à cette région du cerveau permettant, chez les humains, la pensée, le langage, la rationalité, le contrôle des émotions et la créativité. Il rendrait possible cette distanciation qui mène à considérer autrui comme un autre soi-même et, de ce fait, à le juger respectable et à lui témoigner des senti-

ments. C'est également le cerveau des apprentissages et des aptitudes à changer, des décisions sages et mesurées.

Selon MacLean, ces trois cerveaux cohabiteraient parfois difficilement, chacun cherchant à imposer ses compétences. Quand, par exemple, le cerveau reptilien domine, à cause de situations particulièrement stressantes, «l'humain [devient] un animal frustre, mû par ses instincts de survie¹». Et comme le cerveau cortical réagit moins vite que le limbique, il peut arriver aussi que ce dernier prenne les commandes et amène à des réactions binaires d'intolérance.

Bien que séduisante, éclairante et éminemment pédagogique et en dépit du fait qu'elle ait conservé un certain crédit chez de nombreux auteurs, la théorie du cerveau triunque a subi depuis lors les assauts de nombreuses recherches ultérieures. Selon certains auteurs, les données actuelles des sciences neurologiques et une lecture correcte de la théorie de l'évolution font en sorte qu'elle apparaît aujourd'hui comme erronée sous certains aspects. Mentionnons deux faits pour corroborer cette réfutation. Premièrement, il a été démontré que le cerveau des reptiles et des oiseaux possède des structures équivalentes aux systèmes limbique et cortical comme en témoignent leurs comportements parentaux développés ainsi que leurs capacités de mémorisation et d'apprentissage. Deuxièmement, on sait aujourd'hui que le cerveau émotionnel implique non seulement les régions sous-corticales – limbique aurait dit MacLean – mais aussi en partie le tronc cérébral (le cerveau reptilien) ; de même, le lobe frontal (la partie avant du cortex) ne serait pas le seul impliqué dans l'apparition du langage chez l'humain. Ce qui amène



Homoreptilius, infographie, 2015.

© Normand Gagnon

les neurosciences à avancer que les différentes zones du cerveau sont interconnectées et qu'elles agissent en étroite synergie.

Il n'en demeure pas moins que l'actualité nous fournit quasi quotidiennement des exemples qui donnent du crédit à la théorie triunque. Il nous suffit de regarder ne serait-ce que d'un œil distrait les reportages effectués à la sortie d'événements sportifs où l'on assiste en direct à des manifestations proches de la débilité. Des partisans qui s'agitent et crient derrière le journaliste et qui grognent plus qu'ils ne

parlent quand on leur passe le micro, fiers «d'appartenir à une équipe», surtout si elle est associée à «leur territoire». Que dire également de ces comportements primaires, primitifs devrions-nous dire, de ces abrutis qui lancent des insultes salaces et violentes à des femmes journalistes en plein reportage². Deux parfaits exemples de comportements reptiliens! Et la liste est loin d'être exhaustive.

¹ Le mythe des trois cerveaux, Sciences Humaines, novembre-décembre 2011 (Hors-série spécial no 14).

² Patrick Lagacé, La bonne blague de viol en direct, La Presse, 14 mai 2014.

ACTUALITÉS

TOUR DE L'ÎLE À VÉLO 28 JUIN 2015

Sylvain
DELISLE

sylvain@autourdelile.com

Entre 9 h et 10 h, le dimanche 28 juin, quatre groupes de cyclistes prendront la route pour effectuer le traditionnel tour de l'île. La randonnée devrait normalement se terminer aux alentours de 14 h 30. Organisée depuis 2004 par M. Jacques Bouffard, l'activité permet d'amasser des fonds qui sont ensuite redistribués dans la communauté. À ce jour, c'est plus de

75 000\$ qui furent remis à des athlètes et organismes de l'île d'Orléans.

M. Bouffard rappelle que la sécurité des participants est primordiale dans ce genre d'événement. Il invite donc les automobilistes à faire preuve de prudence et à se conformer aux directives des patrouilleurs et accompagnateurs. Pour plus de détails, vous pouvez consulter le site www.letourdelile.com

PLU Mobile
Organisateur de déplacements
Côte-de-Beaupré - île d'Orléans

M'amène au **Festival d'été de Québec !**

A man and a woman are hugging in front of a PLU Mobile bus.

- Offert les vendredis (10 et 17 juillet) - samedis (11 et 18 juillet) - dimanches (12 et 19 juillet)
- Départ vers 18h
- Retour à minuit
- 4,50 \$ aller / 4,50 \$ retour

Pour connaître l'horaire complet, communiquez avec nous:
418 827-8484 / sans frais 1 866 824-1433 | Du lundi au vendredi de 8h à 16h
www.plumobile.ca

CD
Groupe de transport de la Côte-de-Beaupré

PROJET DE TRAITEMENT DES EAUX USÉES DE ST-LAURENT

Normand
GAGNON

n.gagnon@autourdelile.com

Le 26 mai dernier, les citoyens de Saint-Laurent ont assisté nombreux à la présentation publique du projet de la municipalité qui vise à collecter et à traiter les eaux usées de même qu'à refaire le chemin Royal et les égouts pluviaux sur la portion couvrant le nouveau réseau.

Même si le projet n'est complété qu'à 90 %, selon Roger Fournier, l'ingénieur chargé du projet pour SNC-Lavalin, le conseil a jugé bon d'en faire une présentation, quitte à revenir devant les citoyens une fois celui-ci parachevé. Plusieurs démarches resteraient donc à compléter : des ententes à réaliser avec les citoyens pour diverses servitudes, par exemple, des accords avec (et entre) les nombreux ministères et organismes concernés (transport, affaires municipales, culture, finances), l'accès aux programmes subventionnaires en vigueur, le montage financier, etc. De même, certaines questions demeurent en suspens comme l'importance de la contamination des sols sous l'actuelle chaussée... et les coûts associés à la décontamination.

L'échéancier proposé prévoit le lancement des appels d'offres à la fin de l'année 2015 ; les travaux devraient débuter en mai 2016 et s'échelonner sur une période de trois ans.

On connaît toutefois aujourd'hui une bonne part du tracé du réseau, l'emplacement des stations de pompage et de l'unité d'épuration des eaux usées. Des voies de contournement et un affichage adéquat sont prévus durant la période de construction pour assurer en tout temps, sauf pour la durée de la pose des conduites, l'accès sécuritaire aux résidences, aux commerces et aux services publics.



Le réseau de collecte des eaux usées touchera le secteur entre le 1093 et 1740, chemin Royal. Sur la carte : les voies de contournement durant la construction, en jaune, les postes de pompage (PP) et l'unité d'épuration, en rouge.

Une procédure a également été élaborée afin de résoudre les éventuels problèmes reliés au tarissement des puits individuels à la suite de l'excavation ou du dynamitage.

On sait également que le coût du projet va se situer entre 10 et 20 M \$. Cette imprécision de l'estimation révélée publiquement provient du fait que les nouvelles règles ministérielles imposent de ne pas révéler l'estimé des promoteurs de projets publics avant la fin du processus d'appels d'offres de façon à éviter que les éventuelles entreprises soumissionnaires n'ajustent leurs prix sur cette estimation, sans égard aux coûts réels de réalisation. Cette façon de faire présente toutefois le désavantage de retarder

le moment où les citoyens connaîtront avec précision les coûts du projet et leurs répercussions sur leur compte de taxes municipales. Soulignons que, comme partout ailleurs, les frais de raccordement des résidences au réseau seront à la charge des propriétaires.

Les questions des citoyens lors de la séance d'information concernaient différents enjeux dont ceux de l'accès aux résidences et aux commerces durant la période de construction et de la possible fuite des touristes, d'éventuelles compensations pour les servitudes consenties (passage de conduites pour les égouts ou les eaux pluviales sur des terrains privés), de la perte d'arbres matures dans le village, etc. Le maire de Saint-Laurent, Yves Coulombe, a fait savoir que le conseil n'avait pas retenu l'option d'indemniser les propriétaires qui accepteraient ces servitudes en raison du fait que tous les citoyens allaient bénéficier d'avantages certains une fois le projet réalisé ; il s'est également fait rassurant quant aux nuisances occasionnées durant la construction, bruits et poussières notamment, en rappelant certaines mesures d'atténuation déjà prévues. Un effort particulier sera également déployé pour protéger et conserver la plupart des arbres dans le périmètre des travaux.

Le document de présentation du projet est disponible sur le site de la municipalité sous l'onglet « Nouvelles ». On peut également prendre connaissance du déroulement de la soirée d'information grâce à la vidéo disponible sous l'onglet « Publications ».

Les travaux devraient débuter en mai 2016 et s'échelonner sur [...] trois ans.

BABILL'ART

LE CHŒUR DE L'ISLE D'ORLÉANS EN ACTIVITÉ

Nicole
BÉDARD

n.bedard@autourdelile.com

Accompagné de musiciens, le Chœur de l'Île d'Orléans, sous l'habile direction de Marie Coulombe, a présenté son concert printanier tout en français à l'église de Sainte-Pétronille, le 6 juin dernier. Sur les ailes des chansons des choristes unis à leur chef, l'auditoire s'est laissé porter au son de mélodies parfois douces parfois entraînantes les plongeant dans le bonheur, l'amour et la contemplation de la vie. Parmi ces œuvres, l'interprétation de Franz, mettant en valeur la puissance des voix dans les crescendos, a fait éclater un tonnerre d'applaudissements.

Le Chœur de l'Île d'Orléans nous annonce que son prochain concert aura lieu le 13 décembre 2015, à l'église de Saint-Laurent. Il célébrera ses vingt ans d'existence en 2016 ; à cette occasion, la population sera invitée à des concerts et événements festifs. 32 choristes font partie de cette chorale et il est possible de se joindre à eux en se présentant à l'une ou l'autre des répétitions du 21 ou du 28 septembre 2015. Pour plus d'informations, visitez le www.lechoeurdelisledorleans.com



Le Chœur de l'Île d'Orléans en concert à Sainte-Pétronille.

© Nicole Bédard

SERVICE
DE
TOILETTAGE
CHAT · CHIEN · OISEAUX

létourn
la référence en alimentation animale



Coupe-griffes
(chats, chiens & oiseaux)
Tonte
Toilettage
Épilation
Tatouage capillaire
Coloration
Coupe stylisée
Coupe d'ailes d'oiseaux

SUR
RENDEZ-VOUS
581.307.3056

LES VINGT ANS DE LA GALERIE MA P'TITE FOLIE



Bruno
LAPLANTE

b.laplante@autourdelile.com

En 1995, une jeune artiste lévisienne eut une idée un peu folle : ouvrir une galerie d'art. Après de nombreuses recherches, son choix s'arrêta sur une bonne vieille maison au cœur du village de Saint-Jean. C'est ainsi que Louise Lainé est devenue galeriste. Reconnaissant qu'il s'agissait d'un projet un peu... audacieux, elle nomma sa galerie «Ma P'Tite Folie».

La première personne à se présenter à la galerie fut un Australien ; il en fut aussi le premier client. «C'était bon signe», se rappelle en riant Mme Lainé. Les salles d'exposition se sont ajoutées au cours des années et on peut même déguster un bon café dans ce qui avait été prévu comme un salon de thé.

Les années ont passé, vingt ans déjà, et les artistes aussi. Plus de cinquante artistes ont exposé leurs œuvres pendant cette période. En ce moment, la galerie présente le travail d'environ trente-cinq artistes en tous genres, professionnels ou en émergence.



Louise Lainé est propriétaire de la galerie d'art Ma P'tite Folie.

© Bruno Laplante

Bonne Fête du Québec!

Pour vos célébrations, procurez-vous **gratuitement** de petits drapeaux sur le site web du député! (remplir le formulaire de commande)

Jonathan Tremblay
Député de Montmorency-Charlevoix-Haute-Côte-Nord

4611, boul. Sainte-Anne
Québec, QC, G1C 2J3
Tél. 418 660-6776
www.jonathantremblay.npd.ca

jonathan.tremblay@parl.gc.ca
[/10JonathanTremblay01](https://www.facebook.com/10JonathanTremblay01)
[@JTremblayNPD](https://twitter.com/JTremblayNPD)

DES ARTISTES DE L'ÎLE EXPOSENT À LA MAISON GIRARDIN

Sylvain
DELISLE

sylvain@autourdelile.com

Dans le cadre de la programmation estivale de la Maison Girardin, trois artistes de l'île d'Orléans auront la chance d'y exposer leurs œuvres. Ainsi, Violette Goulet sera l'artiste invitée de ce centre d'interprétation pour une journée spéciale organisée le 1^{er} juillet. Pour leur part, Bernard Hamel et Philippe Pallafray verront leurs œuvres intégrées à la nouvelle exposition *Petit banquet entre voisins*. Au travers de celle-ci, le visiteur est appelé à s'interroger sur ce qui distingue l'artisan d'art de l'artiste. Cette nouvelle exposition tiendra l'affiche du 20 juin au 20 septembre.

Rappelons que La Maison Girardin est située au 600, avenue Royale, au cœur du site patrimonial de Beauport. Maintenant centre d'interprétation, la Maison Girardin est gérée par la Société d'art et d'histoire de Beauport depuis 1984. Pour plus d'informations, consultez le site web au www.sahb.ca/maisongirardin.



L'une des sculptures de l'artiste © Sylvain Delisle
Philippe Pallafray exposée à la Maison Girardin.

TOUS LES MERCREDIS GROS LOT DE 500\$ EN PLUS DU LOT CUMULATIF

BINGO

DE L'ŒUVRE DES LOISIRS
DE L'ANGE-GARDIEN
AU PROFIT DU CAMP DE JOUR

**Tous les mercredis
De 18 h 45 à 21 h 45**

**Au Centre des loisirs Gérard-Miotto
1, rue des loisirs à L'Ange-Gardien**

Gros lot, lot cumulatif à chaque séance
Stationnement disponible

Information 418 822-1244

JENNIFER ROSENTHAL, UNE PASSIONNÉE DES ARTS TEXTILES TRADITIONNELS

Lucie
LAPOINTE

l.lapointe@autourdelile.com

Lorsque j'étais une jeune écolière du primaire, je portais un bâret de feutre comme la plupart des jeunes de l'époque et on retrouvait plusieurs accessoires vestimentaires confectionnés avec ce matériau. Aujourd'hui, cette étoffe se fait plus rare dans la confection des vêtements du prêt-à-porter, mais heureusement il y a de ces personnes pour qui la préservation et la transmission des techniques des arts textiles traditionnels revêtent une importance capitale. C'est le cas pour Jennifer Rosenthal qui a complété une maîtrise sur les fibres naturelles en Nouvelle-Zélande en plus d'y avoir enseigné pendant près de neuf ans. Elle y a poursuivi ses recherches sur différentes fibres naturelles, dont la laine, matière première dans la confection du feutre.

Fabrication du feutre

Elle souligne avec enthousiasme que le feutre est une matière textile très ancienne, connue depuis plus de trois mille ans et qui a précédé de beaucoup le filage et le tissage. C'est une étoffe non tissée qui nécessite plusieurs étapes avant d'arriver au produit fini. En tout premier lieu, la laine du mouton doit être débarrassée de ses impuretés, puis lavée, cardée et teinte si désiré. Le feutre est alors obtenu par l'action d'une forme de massage de la laine avec l'eau savonneuse et du frottement effectué avec de plus en plus de pression afin d'activer le feutrage. Ainsi, précise Jennifer, les mouvements répétés de frottement, associés à l'effet de l'humidité et du savon, permettent à la fibre de la laine du mouton d'ouvrir ses écailles et de les agglutiner entre elles de façon très serrée et irréversible. Elle ajoute éga-



Jennifer Rosenthal et une de ses créations.

© Lucie Lapointe

lement que le feutre présente des caractéristiques très avantageuses d'imperméabilité et de durabilité et qu'il préserve le chaud tout comme le froid. De plus, il existe une infinie possibilité de création pour l'artisan ; il peut inclure dans son œuvre d'autres fibres ou d'autres matières ou insérer le feutre dans un autre textile déjà tissé. Jennifer me dit qu'en Asie centrale,

où elle a également travaillé, les habitants utilisent le feutre pour confectionner des chapeaux, des bottes, des tapis, mais aussi pour fabriquer leurs maisons appelées «yourtes».

Parcours de vie

Née à Toronto d'un père anglophone et d'une mère francophone née au Saguenay, Jennifer Rosenthal s'ini-

tie tôt aux travaux manuels, dont le tricot et le crochet en particulier, avec sa grand-mère maternelle, à Chicoutimi, où elle se rendait l'été, pour des séjours. Au secondaire, elle suit un programme mixte, études, beaux-arts et histoire de l'art ; plus tard, elle fait du bénévolat au musée d'arts textiles à Toronto et travaille dans différents musées de la ville reine. Elle suit également des cours d'art autochtone en Saskatchewan, puis elle roule sa bosse à travers la planète. Elle étudie l'architecture à Genève pendant trois ans, complète une maîtrise en Nouvelle-Zélande, enseigne le design de mode à l'école polytechnique à Whanganui et présente des projets de recherche en Afrique, en Égypte et en Asie centrale. Toujours, elle est animée par le même souci de transmettre son savoir afin que les techniques anciennes demeurent vivantes à travers les générations. Actuellement, elle est consultante en développement international pour Global natural fiber forum, un organisme qui fait la promotion des fibres naturelles et apporte son soutien aux artisans afin de développer l'industrie de la fibre naturelle, permettre la création d'emplois et ainsi améliorer les moyens de subsistance.

Depuis juillet 2014, Jennifer Rosenthal réside à l'île et a rejoint les rangs du Cercle des Fermières de Saint-Laurent. Elle dit que le contact avec d'autres artisanes l'inspire et le milieu de vie champêtre où elle évolue lui procure un ressourcement entre ses divers voyages. Espérons que d'ici les prochains mois nous pourrons voir ses créations confectionnées de feutre qui témoignent de son expertise et de son talent créatif.

**LES IMMEUBLES
CHARLEVOIX**
AGENCE IMMOBILIÈRE

POUR UNE MISE EN MARCHÉ GAGNANTE,
OFFREZ-VOUS LES MEILLEURES POSSIBILITÉS.

**DISTINCTION
EFFICACITÉ
RÉSULTATS**

Contactez moi!
Tél.: 418 692-2908 Cell.: 418 554-8982
pascal.lefebvre@imcha.com
179, rue St-Paul Québec (Québec) G1K 3W2

imcha.com

**Pascal
Lefebvre**
COURTIER IMMOBILIER
RÉSIDENTIEL

LES EXCAVATIONS
Richard Gosselin

• Protection de berges
• Drainage agricole et fossé
• Excavation de fondation et drain
• Travaux agricoles de tous genres
• Vente/installation de fosses septiques

• Lac artificiel
• Raccord d'égout sanitaire et pluvial
• Aqueduc, entrée et chemin privé

Ecoflo® BIONEST ENVROSEPTIC

Contactez-nous dès maintenant!

excrichardgosselin@hotmail.com • Cell. 418 563-5910
110, chemin Royal, St-Laurent, I.O. G0A 3Z0
R.B.Q. : 1858-4716-00

418-829-3136

L'espace pour cette chronique a été retenu et payé par UNE ÎLE UNE VISION.



Étude de faisabilité sur le regroupement LES ÉLUS INTERPELÉS !

Les résultats du sondage réalisé pour le compte du mouvement « Une île, une vision » divulgués publiquement le 19 mai sont sans équivoque : les deux tiers des citoyens de l'Île d'Orléans, qui ont répondu au sondage, sont d'avis qu'il est opportun de mener une étude de faisabilité sur un éventuel regroupement des municipalités et pressent nos élus municipaux d'en faire la demande au Ministère des Affaires municipales (MAMROT).

Si les citoyens qui ont participé volontairement en grand nombre au sondage (12,5%) et les donateurs qui en ont assuré le financement méritent des remerciements, ils méritent surtout d'être entendus. Les grands médias de la région se sont intéressés à la démarche et aux résultats. La parole est maintenant aux six conseils municipaux.

Nos élus ont toutes les raisons d'accueillir sérieusement cette demande citoyenne, de prendre le temps de s'informer auprès du MAMROT, de se consulter entre eux avant de choisir une ligne de conduite :

- La crédibilité du sondage et de ses résultats ne peut être mise en doute. Chez les médias qui ont l'habitude des sondages, aucun bémol n'a été exprimé sur la qualité de la consultation populaire menée à l'île. Le sondeur a longuement expliqué la méthodologie suivie dans une séance publique en présence des maires.
- Les citoyens ne demandent pas la fusion des municipalités de l'île; ils demandent simplement qu'on étudie cette éventualité de manière approfondie, détaillée, objective, avec un modèle d'organisation et de représentation, des projections financières, la prospective des avantages et des inconvénients, etc.
- Si menée par le MAMROT, cette étude pourrait ne rien coûter aux municipalités, donc pas de raison budgétaire à invoquer.
- Les élus municipaux ont un devoir d'écoute des citoyens pendant toute la durée de leur mandat et pas seulement à la veille des élections.
- Les citoyens et leurs élus n'ont rien à craindre de l'examen d'un autre modèle de gouvernance municipale. D'autres l'ont fait. Certains ont choisi de l'appliquer, d'autres non. Au moins, dans les deux cas, ils ont fait un choix éclairé.

En se faisant élire, nos maires et nos conseillers ont déjà prouvé leur intérêt pour la chose publique et leur engagement envers les citoyens. Ils voudront certainement prendre acte des attentes exprimées dans le sondage et d'y réfléchir avec ouverture.

Note : Le prix de participation au sondage – un iPad mini – a été gagné par madame Martine Bernier de Saint-Laurent.

Ces idées vous intéressent? Écrivez-nous, nous souhaitons en discuter avec nos concitoyens:
info@une-ile-une-vision.org

Pour en savoir plus, ou pour donner votre adhésion au mouvement:
http://une-ile-une-vision.org

MARIE-DENISE LEMELIN, ARTISTE

Nicole
BÉDARD

n.bedard@autourdelile.com

La route d'Argentenay, à Saint-François, nous conduit vers la demeure d'une artiste-peintre qui se démarque par l'originalité de ses œuvres. En retrouvant le numéro 740 de ce chemin, une boîte aux lettres ornée de dessins de fleurs nous indique que c'est sûrement l'entrée à prendre. Au bout de l'allée bordée de plantes vivaces, une dame accueillante nous attend à la porte de sa maison de pierres : elle se nomme Marie-Denise Lemelin. Elle nous invite à entrer dans son univers qui laisse deviner que la vie calme et la nature bucolique de la pointe de l'île sont pour elle sources de contemplation et d'inspiration.

Dans la salle de séjour lui servant d'atelier, ses nombreux tableaux caractérisés par des représentations figuratives attirent l'attention. Ce sont des scènes de la vie quotidienne d'autan, des paysages campagnards, des maisons ancestrales, des portraits de personnages de notre histoire, des icônes. Près d'eux se trouve un tourne-disque qui lui permet, tout en travaillant, d'écouter de la musique, dont les chansons de Félix Leclerc. Il n'y a pas de doute, la lumière qui se dégage de ses icônes et des regards de ses personnages touche l'âme et le cœur et confirme son intérêt pour les portraits. «L'expression des visages m'intéresse, les regards et les émotions qui s'y trouvent m'inspirent.»

Mme Lemelin affirme avoir toujours aimé dessiner depuis son tout jeune âge, ajoutant s'adonner à la peinture depuis une quarantaine d'années. Elle peint sur toile, sur des panneaux de bois, à l'huile ou à l'acrylique. Son talent est inné. Elle n'a reçu aucune formation artistique,



Marie-Denise Lemelin nous présente ses tableaux.

© Nicole Bédard

à l'exception de quelques brefs cours et de bons conseils d'artistes qui ont partagé avec elle leurs connaissances en ce qui a trait à la préparation d'une toile et à la composition des couleurs. Outre ses tableaux, elle fait du dessin, souvent sur des cartes.

Quelles sont les périodes où elle se sent le plus inspirée? «Il faut que j'ait une émotion pour faire de la peinture. L'inspiration vient en premier et la technique après.» Et elle ajoute que c'est pendant la saison froide qu'elle est plus productive, car elle n'a pas à faire de travaux à l'extérieur.

C'est en 1979, alors qu'on fêtait le tricentenaire de l'île d'Orléans,

qu'elle a fait connaître ses tableaux qui se sont retrouvés dans l'ancienne école de Saint-François. Depuis, elle vend ses productions à son domicile où elle aime accueillir ceux qui désirent s'en procurer. Deux de ses tableaux qualifiés d'art religieux se retrouvent sur les murs de l'église Saint-François. Elle nous invite à venir la rencontrer en faisant le souhait que l'île d'Orléans puisse un jour réserver un espace où les artistes de l'île pourront exposer leurs tableaux et mieux se faire connaître.

ORGANISMES

TOURNOI DE GOLF DE LA COMMUNAUTÉ CHRÉTIENNE DE SAINT-JEAN

Pierre
SHAIENKS

p.shaienks@autourdelile.com

La 18^e édition du tournoi de golf au profit de la communauté chrétienne de Saint-Jean aura lieu cette année le vendredi 7 août prochain au club de golf Le Montmorency, de Québec, sous la présidence d'honneur de Mme Sandrine Reix, propriétaire de La Boulange.

C'est avec un grand plaisir que M. Ignace Somé, curé de la paroisse, vous invite à venir vous amuser tout en soutenant votre communauté chrétienne. Le forfait pour le golf 18 trous, incluant la voiturette et le souper, est de 125 \$, celui du golf 9 trous, incluant la voiturette et le souper, est de 105 \$ tandis que le

prix du souper seulement est de 50 \$. Réservez tôt, les places sont limitées.

Pour réservation, on peut contacter le président de l'événement, M. Richard Létourneau, au 418 569-3768 ou au 418 561-1274, ou le secrétaire-trésorier, M. Gilles Chabot, au 418 829-0381.

CET ÉTÉ AU PARC MARITIME DE ST-LAURENT

Karine
VACHON-SOULARD

Parc maritime de Saint-Laurent

Le Parc maritime de Saint-Laurent vous propose plusieurs activités durant les mois de juin et juillet.

Le Chic Shack Mobile

Le Chic Shack Mobile est une roulotte gourmande présente sur le site du Parc maritime durant toute la saison, tous les jours, de 11 h à 15 h, et jusqu'à 20 h le vendredi. Horaire sujet à changement selon la température.

En plus des classiques établis du Chic Shack ayant pignon sur rue dans le Vieux-Québec, ce restaurant sur roues offre quelques exclusivités à saveur mexicaine.

BLEU dévoile

Le Parc maritime présente de nouveau, du 13 juin au 31 juillet, l'exposition BLEU dévoile du Regroupement des artistes et artisans d'art de l'île d'Orléans. Un magnifique parcours artistique en plein air.

Fête du Nautisme et Journée des artistes et des artisans

La fête du Nautisme, qui aura lieu le 4 juillet, vous offre des activités pour la famille dont des bricolages à saveur maritime, et la présence de la Bibitte mobile qui vous révélera les secrets du métier de scaphandrier et des créatures de la mer.

Lors de la Journée des artistes et des artisans, le 11 juillet prochain, découvrez les œuvres et talents d'artistes passionnés.

Pour plus d'informations sur notre programmation, visitez le www.parcmaritime.ca

Dates et heures d'ouverture du Parc maritime

Le Parc maritime est ouvert tous les jours du 13 juin au 12 octobre 2015, de 10 h à 17 h. Le coût d'entrée est de 5 \$ pour les adultes et de 3 \$ pour les 13-17 ans. L'entrée est gratuite pour les enfants de 12 ans et moins et pour les résidents de Saint-Laurent.

TIRAGE AU PROFIT DE LA COMMUNAUTÉ CHRÉTIENNE DE SAINT-LAURENT

Le conseil DE LA FABRIQUE

Dans le but de recueillir des fonds pour la communauté chrétienne de Saint-Laurent, nous organisons le tirage d'un tableau peint par une résidente de Saint-Laurent, Mme Gertrude Lavoie.

Le tableau représente l'endroit autrefois surnommé «le petit village du bas de Saint-Jean» près de la rivière Bellefaine, site des jours d'enfance de l'auteure.

Les billets seront en vente à partir de la mi-juin à l'église de Saint-Laurent, au coût de 2 \$ l'unité, 5 \$ pour trois et 10 \$ pour 7.

Le tirage aura lieu à la fin d'octobre et le gagnant pourra choisir entre une œuvre représentant Bellefaine en hiver ou en été.

Votre contribution est précieuse pour assurer la pérennité de notre fabrique.

LES DANGERS DES BOISSONS ÉNERGISANTES

L'équipe de la MAISON DES JEUNES

Ce mois-ci, la Maison des jeunes souhaite sensibiliser les parents et les jeunes aux dangers des boissons énergisantes. En effet, la consommation de ces boissons peut avoir plusieurs impacts sur la santé des jeunes et des moins jeunes.

Tout d'abord, il est impératif de bien savoir reconnaître ce type de breuvage. La plupart des adolescents connaissent très bien les grandes marques de boissons énergisantes comme Red Bull ou Monster en raison des campagnes de publicité orchestrées par les grandes compagnies. Les boissons énergisantes sont souvent composées d'ingrédients comme la caféine, le sucre et la taurine qui visent à procurer à la personne qui en consomme beaucoup d'énergie sur une courte période. En regardant la liste des ingrédients de certaines de ces boissons, on peut comprendre qu'elles peuvent être dangereuses pour la santé. En effet, une boisson énergisante peut contenir de 50 à 350 mg de caféine, soit jusqu'à l'équivalent de quatre tasses de café! Aussi, chaque cannette de ces boissons peut contenir jusqu'à 14 cuillerées à thé de sucre, selon la marque et le format. Ces produits peuvent aussi contenir de la taurine, une substance souvent méconnue du public qui, pour-

tant, peut avoir de graves conséquences sur la santé. Par exemple, la taurine peut interférer avec les fonctions du cœur et des artères.

Plusieurs personnes croient que les boissons énergisantes, consommées avant la pratique d'un sport, peuvent améliorer les performances. Cette croyance est fausse. L'usage de boissons énergisantes, même occasionnel, n'aide pas les performances et est déconseillé par plusieurs médecins, car elles peuvent nuire à la coordination. La consommation de ces produits peut aussi causer des tremblements, de l'anxiété, des brûlures d'estomac et des nausées. On a même relevé certains cas où des personnes ayant consommé des boissons énergisantes ont été victimes de troubles cardiaques.

Finalement, que votre enfant consomme des boissons énergisantes ou non, nous vous encourageons à avoir une discussion sur le sujet avec elle ou lui, ne serait-ce que pour lui transmettre l'information juste par rapport à ces produits.

Nous vous invitons à venir à la fête familiale, le 24 juin en après-midi, à la municipalité de Saint-Laurent. Nous serons sur place pour répondre à vos questions.

Coupon échangeable
contre un menu du jour
à 15 \$

Validé jusqu'au 28 août 2015



Venez profiter de notre belle terrasse

Ouvert tous les jours, de 11h30 à 14h30 et de 17h à 20h

Petite table d'hôte à 20 \$
entre 17h et 18h

www.moulinstlaurent.qc.ca

754, ch. Royal, Saint-Laurent, île d'Orléans G0A 3Z0
(418) 829-3888



Bienvenue aux travailleurs





FÊTE NATIONALE 23 ET 24 JUIN AU TERRAIN DES LOISIRS DE ST-LAURENT

Mardi 23 juin

20 h 30 : Spectacle musical avec le groupe Ready Mixte. Entre eux, le courant passe. Ces cinq musiciens talentueux vous feront vivre une soirée rassembleuse et des plus endiablées au son de la musique québécoise. L'occasion idéale de célébrer la Fête nationale entre amis ou en famille.

22 h 30 : Rassemblement et musique autour du feu sur le site même tout en savourant une saucisse grillée sur le feu de camp.

Mercredi 24 juin

12 h à 16 h : Kiosques d'information de plusieurs organismes de l'île, sous le chapiteau.

12 h à 18 h : Jeux gonflables, jumpaï et jeux d'habileté.

13 h à 16 h : Maquillage.

13 h : Visite guidée du cœur du village *De quai à quai*, organisée par le Parc maritime. Découvrez l'histoire maritime de la municipalité. Départ sur le parvis de l'église. Durée : environ une heure.

16 h à 17 h : Concours de la meilleure tarte aux fraises.

17 h 15 à 18 h 45 : Concours *À la découverte de nos jeunes talents*.

18 h 45 : Levée du drapeau.

19 h à 20 h 30 : En musique avec le groupe de l'île : André Gosselin (Mimi), Normand Robitaille (Will), Daniel Lachance (Gus) et leurs invités.

21 h : Feu de joie au bord de l'eau.

21 h 30 : Spectacle du groupe Tune-up (musique québécoise). Cinq musiciens, dont deux de chez nous : Philippe Grant et Cédric Chabot.

PARTY DE LA SAINT-JEAN

Le 23 juin 2015, la municipalité de Saint-Jean vous convie à un grand méchoui pour célébrer la fête nationale! Au menu, trois viandes cuites sur la braise: bœuf, porc et poulet. Pour accompagner le tout, des frites au chaudron vous seront servies. Bières, vin et boissons seront aussi vendus sur place. Cette grande tablée aura lieu à la municipalité de Saint-Jean et le coût pour

le souper est de 25\$. Réservez dès maintenant au bureau municipal.

Programme

17 h : Activités pour les jeunes: maquillage, fabrication d'un instrument de musique, participation au spectacle.

18 h : Méchoui avec animation et chansonnier.

21 h 30 : Feu de joie sur la grève.

LE CERCLE DE FERMIÈRES DE SAINT-JEAN VOUS SALUE

Ginette HUOT

Cercle de fermières de Saint-Jean

L'année s'est terminée en beauté par notre souper au Moulin de St-Laurent. Nous avons passé une belle année et avons eu l'occasion de fabriquer de belles pièces tissées, tricotées ou crochétées. Le talent de notre collègue Louise Bellemarre nous a permis de présenter une murale graffiti qui peut être admirée à l'extérieur du centre communautaire. Nous avons travaillé ensemble à monter cette œuvre au thème printanier. Le résultat est intéressant et sera exposé tout au long de la pé-

riode estivale. Nous soulignons ainsi le 100^e anniversaire d'existence du premier cercle de fermières, comme d'autres cercles l'ont fait à travers la province. Promenez-vous dans différents villages cet été et votre regard sera attiré par les nombreux tricots qui habillent les arbres, les clôtures, les affiches publicitaires. Notre cercle reprendra ses activités le deuxième mardi de septembre. On vous attend pour connaître vos idées et vos talents.

D'ici là bon été à tous!



Murale en tricot réalisée dans le cadre du 100^e anniversaire des cercles de fermières.

© Ginette Huot

Bonne Fête du Canada!

Pour vos célébrations, procurez-vous **gratuitement** **de petits drapeaux** sur le site web du député! (remplir le formulaire de commande)

Jonathan Tremblay
Député de Montmorency-Charlevoix-Haute-Côte-Nord
4611, boul. Sainte-Anne
Québec, QC, G1C 2J3
Tél. 418 660-6776
www.jonathan-tremblay.npd.ca



100, chemin du Moulin
Saint-Jean, île-d'Orléans
(Québec) G0A 3W0
T : 418 829.3483
F : 418 829.1156
E : info@scierieblouin.com
www.scierieblouin.com

Structure de bois (timberframe) • Moulures • Revêtement extérieur pré-teint en usine



À LA RESCOUSSE D'UN JOYAU

Isabelle HARNOIS

j.harnois@autourdelile.com

Plusieurs auront remarqué la fermeture précoce, au lendemain de la fête du Travail 2014, du Manoir Mauvide-Genest. Le conseil d'administration avait alors démissionné en bloc et recommandé sa fermeture, au regard de la situation financière critique que vivait cette institution emblématique de l'île, situation qu'elle vit encore. *Autour de l'île a voulu aller aux nouvelles. Nous avons rencontré M. Marc Blouin, le président du nouveau conseil d'administration, qui a répondu à nos questions.*

Né à Québec, Marc Blouin est architecte, à Montréal, mais comme son patronyme l'indique, ses racines plongent profondément dans la terre de l'île. Sa famille avait acquis, il y a près d'un siècle, la scierie désaffectée du manoir, un joli bâtiment immédiatement contigu à la propriété, où trois générations de sa famille se sont succédé pour y passer l'été. Marc Blouin a bien connu, et le manoir, et son dernier propriétaire privé, M. Antoine Pouliot, qui dut se résoudre à le vendre en raison de problèmes structurels nécessitant un investissement financier d'envergure. Le reste, comme on dit, appartient à l'histoire

Rappelons simplement que le manoir a été entièrement rénové au début des années 2000, au coût de près de trois millions de dollars, sous la gouverne de la Société de développement de la Seigneurie Mauvide-Genest. Toutefois, à la fin de l'été 2014, les employés et administrateurs en étaient pratiquement au point de débourser de leur poche pour le garder ouvert, alors même que des réparations coûteuses étaient devenues nécessaires ; d'où le geste désespéré du dernier conseil. Un nouveau C.A. a été élu avec l'intention d'élaborer un plan de développement visant à diversifier les activités afin d'assurer la survie du manoir seigneurial.

À cet égard, un aspect moins connu de la situation financière précaire de ce joyau patrimonial est le moratoire sur la reconnaissance gouvernementale de toute nouvelle institution mu-

Il faut absolument sauver le manoir du seigneur Mauvide de l'oubli [...]

⁶¹ See also the discussion of the 'right to be forgotten' in the European Union's General Data Protection Regulation (GDPR), Article 17(1).

© Isabelle Harnois

séale au Québec, en vigueur depuis une quinzaine d'années. Pourtant monument classé par le ministère de la Culture et unique musée du Régime seigneurial français en milieu rural, le manoir se trouve ainsi privé du fi-

solument
manoir du
Mauvide
bli [...]

à couvrir les frais d'exploitation et le budget se trouve déficitaire année après année. L'entretien du manoir dépend donc des subventions qui lui sont accordées de temps à autre, telle une subvention récente de 100 000 \$, consentie par Parcs Canada et le ministère de la Culture et destinée à des réparations urgentes.

Il faut sauver le manoir

Face à l'éventualité de mettre la clé dans la porte du manoir, le sang de Marc Blouin n'a fait qu'un tour : «il faut absolument sauver le manoir du seigneur Mauvide de l'oubli et préserver pour tous les Québécois, et en particulier pour nous, citoyens de l'île, cette richesse patrimoniale.» Maintenant président du C.A., Marc Blouin,

qui gagne sa vie à Montréal, rappelons-le, passe quelques jours par semaine à Saint-Jean et plusieurs jours par semaine dans son imagination créative afin de mettre sur pied un plan de développement touristique adapté au 21^e siècle tout en préservant la mission historique du manoir, voué au Régime seigneurial en Nouvelle-France.

Nouvelle France.

Aucun document n'a encore été rendu public, l'équipe de Marc Blouin en étant à l'étape de consulter les élus municipaux de l'île et mettre sur pied une campagne de financement intensive. M. Blouin a bien voulu cependant livrer à nos lecteurs la primeur des grandes lignes de son plan ambitieux : un parcours d'interprétation historique à l'échelle du territoire de l'île, dont le manoir serait l'image emblématique et le point d'ancrage.

La Traversée de l'île

Si les idées de Marc Blouin se réalisent, le manoir deviendrait le centre d'une activité à la fois locale et touristique, impliquant la traversée de l'île par la route du Mitan, entre Saint-Jean et Sainte-Famille, en toutes saisons, à pied, à vélo, en raquette et en ski de fond. Une application numérique dernier cri permettrait de superposer au paysage

et aux repères naturels et bâtis des images anciennes ou des représentations artistiques qui les expliquent, les complètent ou les idéalisent, tout au long du parcours. Celui-ci comprendrait la plage de Saint-Jean et le vieux quai de Sainte-Famille et, éventuellement, la Pointe d'Argenteuil. Dans une seconde phase serait construit un bâtiment recréant l'ancienne grange et qui contiendrait des infrastructures d'accueil : restaurant, boutique, marché public en été, salle de réunion pour groupes. Selon nos sources, le manoir, lieu de convergence culturel, commercial et social, reprendrait en quelque sorte un rôle de seigneurie contemporaine.

Le moins qu'on puisse dire est que Marc Blouin et son équipe voient l'avenir du manoir en grand. Conscients que le projet s'inscrit dans la propriété publique de l'île, M. Blouin insiste sur l'importance de l'adhésion de toutes ses municipalités et des citoyens. Il fait valoir que son projet s'inscrit dans les visées de développement touristique historique et culturel sur l'île, de même que dans l'attrait de notre île magnifique pour le cyclotourisme, un potentiel récro-touristique encore à exploiter pleinement. La Traversée de l'île profiterait ainsi à l'ensemble de l'industrie touristique de l'île. En définitive, selon ses promoteurs, par action de sensibilisation, le projet pourrait avoir un effet protecteur sur notre environnement historique exceptionnel.

Cet été, il y aura maintien des activités du manoir dans le cadre de la première étape du projet ambitieux élaboré par M. Blouin et son équipe, dont madame Sylvie Albert, fondatrice de La Boulange et maintenant coordonnatrice des activités : boutique, jardin de la Nouvelle-France et, qui sait, kiosque à légumes. Les revenus provenant de visites de groupe de croisiéristes étant en hausse, le manoir pourrait profiter d'un bon achalandage cette année.

Une campagne de financement public et privé fondée sur la mise en marché du produit récréotouristique envisagé de même que sur son implantation se déroulerait de 2015 à 2017.

Langlois Volkswagen
6090, boul. Sainte-Anne,
L'Ange-Gardien 418 822-0671

Visitez www.langloisvw.com



MANOIR MAUVIDE-GENEST

Sylvie
ALBERT

Manoir Mauvide-Genest

Venez visiter ce manoir seigneurial, authentique joyau du patrimoine, construit sous le Régime français en 1734 par Jean Mauvide. Nos guides costumés vous feront connaître les us et coutumes de la vie au 18^e siècle et vous découvrirez l'histoire de la Nouvelle-France grâce à une projection multimédia. Ouvert tous les jours de 10 h à 17 h en saison estivale.

Les quatre expositions permanentes

Au temps du seigneur Jean Mauvide. La visite de cette résidence seigneuriale, meublée comme au temps jadis, vous offre un retour à l'époque de la Nouvelle-France du 18^e siècle.

Jean Mauvide, chirurgien et apothicaire. Cette exposition recrée des cabinets de chirurgien et d'apothicaire, métiers pratiqués par Jean Mauvide.

Le potager de Jean Mauvide. Levez le voile sur les secrets d'apothicaire de Jean Mauvide ; visitez le potager et découvrez les plantes médicinales qu'il utilisait pour concocter ses remèdes. Vous y goûterez aussi des légumes et des herbes d'autrefois.

L'héritage de J. Camille Pouliot, juge. Au 20^e siècle, le manoir fut sauvé par la dernière famille propriétaire descendante de Marie-Anne Genest, épouse de Jean Mauvide. Cette exposition de photographies vous fera découvrir la vie d'une famille bourgeoise, entre 1926 et 1999.

Activités à venir

Mardi 23 juin – Animation nocturne : visite du manoir à la lanterne, contes d'autrefois, jeux, chasse au trésor, rallye.

Dimanche 28 juin – Venez encourager les cyclistes au manoir.

Du 19 juillet au 1^{er} août – Chasse au trésor en matinée et contes et légendes en après-midi. Visites spéciales sur la construction d'un manoir au 18^e siècle.

La boutique

Cet été, la boutique du manoir vous offrira en toute exclusivité : Les paniers, sculptures, chapeaux et autres objets de Clodet Beauparlant, artiste vannière.

Les petites chaises de l'île, reproductions des chaises de l'île, de Francis Lemire, ébéniste.

Les linges à vaisselle des fermières de Saint-Jean.

Des jeux, cartes et objets inspirés de la Nouvelle-France.

Et quelques surprises...

Le kiosque maraîcher

Nouveauté sur les terrains du manoir : un kiosque de produits maraîchers sera ouvert tous les jours à compter du 18 juin. Vous y trouverez les meilleurs produits des fermes de l'île.

Ferme Onésime Pouliot : fraises.

Ferme Daniel Blais Inc. : haricots et maïs.

Ferme Vallupierre : pommes de terre. Fermes Jacques Coulombe et fils : asperges, brocolis, variétés de choux, zucchinis, panais, betteraves.

Autres producteurs à venir.

FONDATION FRANÇOIS-LAMY

Claire
COUSSON

Fondation François-Lamy

Construction/déconstruction, le présent suspendu, nouvelle exposition temporaire

La Fondation François-Lamy est heureuse de présenter durant la saison estivale l'exposition temporaire de l'artiste orléanaise Anne-Yvonne Jouan *Construction/déconstruction, le présent suspendu*. Cette exposition sera présentée à l'étage de la Maison de nos Aïeux, du 26 juin au 7 septembre inclusivement.

Passionnée depuis toujours par le dessin, les collections, la restauration et la conservation, Anne-Yvonne Jouan se consacre depuis 2006 à la création. Installée depuis une dizaine d'années à l'île d'Orléans, elle puise dans cet environnement insulaire ses sources d'inspiration.

Avec l'exposition *Construction/déconstruction, le présent suspendu*, Anne-Yvonne Jouan se penche sur un élément identitaire et paysager incontournable de l'île d'Orléans : le pont. Par une série de dessins évoquant la construction et la dégradation progressive du pont, elle souhaite sensibiliser ses concitoyens aux questions que soulève la possible disparition du pont reliant l'île à la rive nord de Québec et à la chute Montmorency. Quelle importance revêt un pont dans la vie d'un insulaire ? Qu'adviendrait-il si ce lien routier disparaissait ? Quels sont les liens inconscients que le ruban d'acier génère ?

Par la présentation de cette exposition temporaire à la Maison de nos Aïeux, la Fondation François-Lamy entend contribuer à mettre de l'avant les liens indissolubles entre art et his-

toire. Elle souhaite également donner l'opportunité aux artistes locaux de présenter leurs œuvres et leur démarche artistique à un large public.

Sur les traces du passé, circuit historique guidé du village

Pour une deuxième année consécutive, la Fondation François-Lamy est heureuse de vous inviter à parcourir, en compagnie d'un guide-interprète, un circuit historique du cœur du village de Sainte-Famille, tous les vendredis des mois de juillet et août, à 11 h en anglais et à 14 h en français.

Au coût de 5 \$ par personne, ce circuit guidé d'environ soixante minutes fera connaître aux participants les richesses historiques et patrimoniales de Sainte-Famille et leur fera découvrir ses attraits.

En longeant le chemin Royal, découvrez la riche histoire du domaine seigneurial Charny-Lirec, fondé en 1652, parsemée d'anecdotes et d'événements marquants. Apprenez-en plus sur les bâtiments présents et disparus du cœur de Sainte-Famille tels que l'église, le couvent, la beurrerie, la forge Prémont et bien d'autres encore.

Rendez-vous donc les vendredis de juillet et août à 11 h et 14 h à la Maison de nos Aïeux, point de départ du circuit, pour vous laisser guider sur les traces du passé. Le coût de l'activité inclut les frais d'entrée à la Maison de nos Aïeux.

Petit banquet entre voisins

La Maison Girardin vous invite à découvrir les savoir-faire d'artistes et d'artisans d'art, voisins de cœur dans une créativité contemporaine.



Boîte à sardines, Geneviève Bélanger et Marc-Étienne Boivin, 109 x 30 x 16,5 cm

Du 20 juin au 20 septembre 2015

Artistes et artisans

Entrée libre

Heures d'ouverture :
du mardi au dimanche de 10h à 17h

Maison Girardin

600, avenue Royale

Beaupré, QC G1E 7G3

418-821-7049

www.sahb.ca

Annette Albert Bernard Hamel François Lauzier
Andrée Bélanger Mathieu Houde Julien Lebarsky
Geneviève Bélanger & Marc-Étienne Boivin Philippe Pouliot
Jean-Philippe Roy Loriane Thibodeau Marie-Eve Soulard
René Sauvé & Gilbert Garcia

Buffet Maison

— Traiteur distingué, pâtisserie & épicerie fine —



TOUT CE DONT VOUS
AVEZ BESOIN POUR UN



pique-nique
réussi!

ST-PIERRE, ÎLE D'ORLÉANS 995, ROUTE PRÉVOST
QUÉBEC 1165, AVENUE CARTIER
BEAUPORT 340, RUE SEIGNEURIALE & 1090, BUL. DES CHUTES

418 828-2287

www.buffetmaison.com

LE CLUB OPTIMISTE HONORE DES JEUNES

Nicole
BÉDARD

n.bedard@autourdelile.com

Fidèle à sa mission, le Club Optimiste de l'Île d'Orléans a souligné les efforts et la persévérance de jeunes de l'île, lors d'un gala au gymnase de Sainte-Famille, le 5 juin 2015. Il a aussi récompensé les participants aux concours *l'Art de parler en public* et *Carrière de rêve*, de même qu'une jeune qui excelle dans le sport. Le président Michel Dionne a tenu à rappeler que le club, par ses activités, veut inspirer les jeunes et les encourager à persévérer pour devenir meilleurs. Caroline Simard, députée provinciale, et Jonathan Tremblay, député fédéral, la directrice et les enseignants de l'École de l'Île-d'Orléans sont venus applaudir le succès de ces jeunes qui étaient accompagnés de leurs familles.

35 jeunes du niveau primaire de l'École de l'Île-d'Orléans ayant fourni des efforts soutenus tout au long de leur année scolaire et dont les noms ont été soumis par leurs enseignants ont été honorés. Pour le concours *l'Art de parler en public*, qui consistait à présenter un exposé oral sur l'importance du jeune dans la famille, c'est Axelle Duchesne et Justin Goulet, deux élèves de Saint-Laurent, qui ont été choisis. Ils ont représenté le district Est Québec Rive-Nord à ce concours qui avait lieu à Dolbeau-Mistassini et ils ont reçu la médaille d'argent.



Mélianne Lachance de Saint-Pierre, gagnante du concours Carrière de rêve en compagnie du président du Club optimiste Michel Dionne.

© Nicole Bédard

Mélianne Lachance, de Saint-Pierre, a été l'heureuse gagnante du concours *Carrière de rêve*. Pour y être éligibles, les jeunes de 5^e et 6^e année de l'île devaient décrire en quelques mots la carrière de leur rêve. Mélianne a pu passer une journée dans une classe de 1^{re} année de Beauport. Finalement, Florie-Frédérique Lavoie, de Saint-Pierre, étudiante à La Courvilloise, qui avait représenté le Canada au Championnat du monde de Taekwondo en Italie, en juin dernier, a été félicitée pour sa détermination dans ce sport. Bien qu'elle ne fut pas médaillée, elle a mentionné avoir ap-

ris de cette expérience qui lui permettra de réaliser son rêve de devenir championne du monde.

Tous ces jeunes sont repartis avec un certificat attestant leur performance et un cadeau. Certains ont reçu des laissez-passer pour le mégaparc des Galeries de la Capitale et d'autres un montant d'argent. Les membres du Club Optimiste tiennent à exprimer leur reconnaissance envers le personnel de l'École de l'Île-d'Orléans pour sa précieuse collaboration. Ils invitent ceux qui s'intéressent à la cause des jeunes à joindre leur rang pour perpétuer cet engagement envers les jeunes.

LIVREUR DE POPOTE ROULANTE RECHERCHÉ

Marie-Claude
DUPONT

Association bénévole de l'Île d'Orléans

Vous avez du temps libre et aimeriez vous impliquer dans la communauté? Vous aimez les gens et avez un permis de conduire valide?

L'Association bénévole de l'Île d'Orléans (abiorleans.ca) recherche un livreur de popote roulante.

Disponibilité : entre 10 h 30 et 13 h, les mardi, mercredi et jeudi.

Livraison partant du Centre d'hébergement Alphonse-Bon enfant, à Saint-Pierre, à destination de foyers de personnes en perte d'autonomie, en convalescence ou âgées. Voiture de livraison fournie.

Appelez-nous au 418 828-1586 ou passez nous voir au 1147, chemin Royal, bureau 202, Saint-Pierre.



SORTIR À L'ÎLE

PARC MARITIME DE SAINT-LAURENT
120, chemin de la Chalouperie, Saint-Laurent
Du samedi 13 juin au vendredi 31 juillet
BLEU dévoile - Admirez les œuvres d'artistes locaux présentées sur de grandes voiles tendues aux arbres de la Forêt des lisses.

Samedi 4 juillet, de 11 h à 16 h
Fête du Nautisme - Réveillez le matelot en vous lors de cette fête familiale à thématique maritime! *Détails en page 10.*

Samedi 11 juillet
Journée des artistes et des artisans - Venez admirer le talent artistique orléanais. *Détails en page 10.*

Jeudi 16 juillet à 20 h
Présentation en plein air du documentaire Un film de chasse de filles en compagnie de la réalisatrice Julie Lambert. Gratuit.

Vendredi 17 juillet à 20 h
Soirée cinéphile - Présentation de films à caractère insulaire ou maritime en plein air. Cette semaine, *La grenouille et la baleine*, un classique de la série Contes pour tous à redécouvrir en famille! Gratuit.

Coût d'entrée régulier: 5\$ pour les adultes et de 3\$ pour les 13-17 ans. L'entrée est gratuite pour les enfants de 12 ans et moins et pour les résidents de Saint-Laurent.

FONDATION FRANÇOIS-LAMY

3907, chemin Royal, Sainte-Famille
Samedi 20 juin à 15 h
Le temps fait œuvre - la chambre cabane. Inauguration officielle de l'œuvre d'art actuel de Caroline Gagné, en présence de l'artiste. Portes ouvertes à la Maison Drouin. Gratuit.
Du lundi 29 juin au lundi 31 août
Exposition temporaire *Construction/Déconstruction*. Le présent suspendu. Œuvre de l'artiste Anne-Yvonne Jouan sur le pont de l'île d'Orléans. 5\$ par personne, gratuit pour les 12 ans et moins. *Détails en page 13.*

Les vendredis de juillet et août à 11 h en anglais et à 14 h en français
Sur les traces du passé. 5\$ par personne, gratuit pour les 12 ans et moins. *Détails en page 13.*

FÊTE NATIONALE À SAINT-JEAN

Municipalité de Saint-Jean

Mardi 23 juin dès 17 h - Détails en page 11.

FÊTE NATIONALE À SAINT-LAURENT

Terrain des loisirs de Saint-Laurent

Mardi 23 juin et mercredi 24 juin

Détails en page 11.

MUSIQUE DE CHAMBRE À SAINTE-PÉTRONILLE

Église de Sainte Pétronille

Jeudi 25 juin à 20 h 30

Trio de clarinette - Composé de musiciens de réputation internationale, le Trio de clarinette est formé du clarinettiste James Campbell, du violoncelliste Yegor Dyachkov ainsi que du pianiste Jean Saulnier. Chambristes reconnus, ces trois grands artistes proposeront des sonates et des trios de Beethoven et de Brahms.

Billet régulier: 40 \$ - 30 ans et moins: 20 \$.

Jeudi 2 juillet à 20 h 30

Vive la relève! - Nouvelle formule de La Soirée des Lauréats. Musique de chambre à Sainte-Pétronille désire faire découvrir aux mélomanes de la grande région de Québec les étoiles de demain! Une soirée des plus prometteuses qui saura surprendre! Au programme: Beethoven, Brahms, Mendelssohn, Fauré et Duparc.

Billet régulier: 35 \$ - 30 ans et moins: 17,50 \$.

Jeudi 16 juillet à 20 h 30

Stéphane Lemelin, piano. Connue en Amérique du Nord, en Europe ainsi qu'en Asie, à la fois comme soliste et chambriste, Stéphane Lemelin est apprécié pour son goût marqué pour la musique allemande classique et romantique. Ce pianiste au jeu élégant et subtil offrira les Scènes d'enfants, de Schumann, des Préludes, de Debussy et une sonate de Beethoven.

Billet régulier: 40 \$ - 30 ans et moins: 20 \$

Jeudi 23 juillet, à 20 h 30

Quatuor Alcan - Le Quatuor Alcan s'est bâti au fil des années une réputation d'excellence qui n'a jamais faibli. Soucieux de captiver et de séduire le public, ces quatre musiciens d'expérience se réuniront afin de partager avec l'auditoire les plus belles pages des quatuors à corde dont les interprétations se sont méritées des éloges à travers le monde. Au programme: Beethoven, Mendelssohn et Ginestera.

Billet régulier: 40 \$ - 30 ans et moins: 20 \$.

LES JEUDIS DE LA BOULANGE

2001, chemin Royal, Saint-Jean

Jeudi 2 juillet à 19 h 30

Six degrés de liberté, dernier roman de Nicolas Dickner. *Détails en page 18.*

ESPACE FÉLIX-LECLERC

682, chemin Royal, Saint-Pierre

Samedi 4 juillet à 20 h

Patricia Deslauriers en trio. Hommage à Richard Desjardins. 22,50 \$, taxes incluses.

Samedi 11 juillet à 20 h

La Jarry. 22,50 \$, taxes incluses.

Vendredi 24 juillet à 20 h

Isabelle Archambault chante Piaf. 22,50 \$, taxes incluses.

Samedi 25 juillet à 20 h

Trio Balou - De Brel à Aznavour.

15 \$, taxes incluses.

MICHAEL TULLY, CHAMPION DE L'EST SENIOR POIDS MOYEN

Julien
MILOT

j.milot@autourdelile.com



Michael, au centre, pose fièrement devant les caméras à la suite d'un verdict lui offrant tous les honneurs.

© Michael Tully-Hébert

Le 11 avril dernier s'est tenu, au Cégep de Limoilou, le Québec open de l'Est, organisé par l'Association des physiques québécois (apquebec.com), un championnat de body building où se sont affrontés pas moins de 62 compétiteurs dans différentes catégories. L'événement tant attendu par tous les culturistes en provenance de la Mauricie jusqu'à la Gaspésie constituait l'aboutissement d'un long et exigeant processus d'entraînement de haut niveau. L'île d'Orléans y a brillé de tous ses feux alors que Michael Tully-Hébert a remporté la première place dans la catégorie senior homme poids moyen.

Qui est Michael?

Michael est résident de Saint-François et vétéran de l'Armée canadienne. Il a effectué deux missions en Afghanistan dans l'infanterie canadienne à titre de caporal. Retraité des forces armées, il a commencé un programme intensif d'entraînement y a environ

deux ans afin d'entreprendre une carrière professionnelle en culturisme.

Un entraînement hors du commun

Devenir culturiste professionnel exige des efforts considérables, une rigueur implacable et une volonté de fer. En effet, pour parvenir au sommet, Michael a dû s'astreindre à des séances d'entraînement de deux à trois heures chacune, six fois par semaine. Avec l'aide de son entraîneur personnel, il ne néglige aucun muscle de son corps qu'il doit soumettre à des tensions, une douleur et de la fatigue comme rarement le commun des mortels ne peut s'y astreindre.

Cet entraînement lui confère une force herculéenne : lever au sol d'une charge avoisinant les 600 livres et soulèvement de 500 livres au dévêtement couché (bench press) pour ne nommer que ces impressionnantes capacités. De quoi intimider même les plus costauds.

Une diète de cheval

Bien entendu, une diète sévère accompagne un entraînement aussi soutenu : six à huit repas par jour pour totaliser les 8 500 calories qu'il doit ingérer journalièrement. Rien à voir avec les quelque 1 500 à 2 000 calories de l'adulte moyen. Que les mauvaises langues se taisent : Michael se refuse à toute consommation de produits chimiques de synthèse ou de stéroïdes. Outre les aliments, sa diète se limite à des suppléments alimentaires naturels. De quoi être fier des résultats obtenus à la suite de tous ses efforts.

Et la suite?

Ce championnat de l'Est-du-Québec en poche, Michael vise maintenant à conquérir le championnat provincial qui aura lieu en juin 2016. Il n'aura pas trop de toute l'année à venir pour se préparer à affronter

les compétiteurs de tous les coins du Québec. Et après? Pourquoi pas le championnat national puisque ce passionné ne vise rien de moins que les grands honneurs.

En conclusion

Que l'on apprécie ou non le culturisme, il faut reconnaître les efforts et la discipline requis pour parvenir au sommet et réussir ainsi à obtenir des performances du corps humain au-delà de l'impensable.

Si vous croisez un jour Michael sur l'île, n'hésitez pas à le saluer, car derrière sa carrure imposante et des traits alpha prédominants, il n'en est pas moins fort sympathique et il appréciera certainement vos encouragements. Soyons fiers des nôtres! Félicitations Michael, et à toi tous les succès à venir!

ROYAL LEPAGE Inter-Québec
AGENCE IMMOBILIÈRE

OSEZ LE CHANGEMENT!

- Disponible
- Passionné
- Réseau de contact
- Résident de l'île

**Mes qualités,
au service de votre réussite!**

DANY M. LECLERC
Courtier immobilier résidentiel
dleclerc@royallepage.ca

418.622.7537
Cell. : 418.951.4062 • Fax : 418.622.2209
805, de Nemours, Québec, QC G1H 6Z5

**Le seul golf de l'Île ouvert
À TOUS cet été.**

**Magnifique terrasse pour y prendre un verre
ou y casser la croûte. Déjeuner les fins de semaine
à partir de 8h30.**

**Bienvenue à tous
et au plaisir de vous servir! Bonne saison!**

CLUB de GOLF
FONDÉ EN 1868
ORLEANS

Depuis 1868

**2 pour 1
sur la poutine**

www.golforeleans.com

246, Chemin-du-bout-de-l'Île Ste-Pétronille, Île d'Orléans G0A 4CD
(418) 828-2269

Validé tous les jours de 11h30 à 14h30 jusqu'au 30 août 2015
1418.829.3888

DONNER LE GOÛT DE LIRE

Nicole
BÉDARD

n.bedard@autourdelile.com

Étudiante à la polyvalente La Courvilloise, en 4^e secondaire du Programme d'éducation internationale, Élodie Lescure, de Saint-Pierre, a orienté les 20 heures de bénévolat qui y sont exigées dans un projet destiné à donner le goût de lire à des jeunes. C'est donc lors d'un rendez-vous à la bibliothèque municipale de Saint-Pierre, en mars dernier, que quatre élèves du primaire ont reçu la piqûre pour la lecture et sont devenus membres de la bibliothèque. En choisissant ce domaine éducatif, elle voulait contribuer à enrayer un des problèmes de la société, soit le fait que plusieurs jeunes passent beaucoup d'heures devant leur écran et très peu à lire.

Sa démarche

Pour réaliser son projet, elle a dû obtenir l'autorisation de la directrice de l'École de l'Île-d'Orléans qui lui a permis d'écrire une lettre d'invitation aux élèves du 2^e cycle du primaire. Lors de la rencontre qui a suivi avec sept d'entre eux venus l'entendre, elle leur a conseillé de choisir des livres dont les sujets puissent les captiver, soit à travers des bandes dessinées, récits d'aventures, romans, documentaires ou autres. Elle leur a indiqué qu'il ne faut pas se sentir obligé de lire pendant de longues périodes à la fois : «Ce n'est pas comme les études, c'est plutôt un loisir ; peu importe le temps qu'on y consacre, l'important c'est de lire.»

La bibliothèque, un coffre aux trésors

Pour Élodie, la bibliothèque est un coffre aux trésors. «Si je fouille longtemps, je vais y trouver mon trésor à moi», se plaît-elle à nous dire. Convaincue et passionnée des livres, elle a pu démontrer aux jeunes les bienfaits de la lecture et témoigner de l'enrichissement que cela lui procure : «Ça m'aide à acquérir un meilleur français et des connaissances sur divers sujets. Ça me permet de me détendre et d'échapper à mon monde.» Si la lecture est devenue un besoin vital pour Élodie, elle croit que d'autres jeunes s'y intéresseront.

D'où lui est venu cet amour de la lecture? Elle raconte que sa grand-mère l'amenait à la bibliothèque lorsqu'elle était toute petite et lui apprenait à découvrir la littérature, mentionnant aussi que ses parents lui ont toujours servi d'exemple, car ils aiment lire. À ses heures, Élodie s'adonne à l'écriture expliquant que ses émotions prennent la forme de personnages qui se mettent en action. Le fait de les traduire en mots l'aide à se libérer et à se sentir beaucoup mieux. Grâce à son projet, cette étudiante de 16 ans animée par la vie littéraire a guidé d'autres jeunes sur le chemin de la culture et de l'épanouissement.



Élodie Lescure découvre des trésors à la bibliothèque de Saint-Pierre.

© Nicole Bédard

REPORTAGE

GLYPHOSATE, VOUS CONNAISSEZ?

Normand
GAGNON

n.gagnon@autourdelile.com

Mars 2015. Le Centre international de recherche sur le cancer (Circ), un organisme de l'Organisation mondiale de la santé, publiait dans la revue *The Lancet Oncology* un avis selon lequel cinq pesticides seraient suspectés d'induire des cancers. Parmi ceux-ci, l'herbicide glyphosate (Roundup) et les insecticides malathion et diazinon sont désormais classés dans la catégorie «cancérogène probable», l'avant-dernier échelon dans l'échelle de dangerosité.

L'avis du Circ, élaboré par 17 experts indépendants, est, en quelque sorte, une revue de centaines d'études scientifiques de toute provenance menées principalement sur des animaux de laboratoire. L'évaluation du Circ arrive à point nommé, car plusieurs pays, dont le Canada, les États-Unis et l'Union européenne (UE), s'apprêtent à renouveler les autorisations concernant plusieurs pesticides.

En ce qui concerne le glyphosate, particulièrement, c'est l'herbicide le plus répandu au monde et il représente 40 % du chiffre d'affaires de Monsanto. Sa production a beaucoup augmenté depuis la fin du brevet, en 2000, en raison notamment de son association avec les cultures génétiquement modifiées. Il est utilisé, entre autres, dans la culture du maïs, du soya et du blé.

Pas étonnant, dans ce contexte, que la multinationale Monsanto et certains industriels du secteur se soient lancés dans une contre-attaque en règle arguant que l'étude du Circ avait écarté celles qui soutenaient que le glyphosate ne présentait pas de risques pour la santé humaine. D'autres rapports



Roundup est le nom commercial d'un herbicide © tpe-ogm-2013 systémique produit par Monsanto dont le composant actif est le glyphosate. Certaines plantes génétiquement modifiées sont conçues pour y résister.

militent dans ce sens, comme celui réalisé dans le cadre du processus de renouvellement d'approbation de l'UE (RAR) qui conclut «qu'aucune évidence de cancérogénicité n'a été obtenue dans les études prises en compte». La chercheuse Kathryn Guyton, qui a coordonné les travaux du Circ, rétorque, d'une part, que les études menées sur les bactéries ont été volontairement écartées du fait qu'elles ne sont pas significatives pour évaluer les dangers sur les êtres humains et, d'autre part, que la composition de l'équipe chargée de la RAR met en doute leurs conclusions. «Au moins quatre membres sont directement liés à l'industrie et sont donc en situation de conflit d'intérêts», a-t-elle affirmé au journal *l'Obs* qui l'interrogeait. Monsanto

est allé jusqu'à demander au Circ de retirer sa décision ; de quoi s'étonner quand on sait que le comité à l'origine de l'avis est constitué des meilleurs experts internationaux «indépendants».

Cette histoire n'est pas sans rappeler les sagas du tabac et de l'effondrement des colonies d'abeilles où il a été largement démontré que les industriels multipliaient les études pour générer une confusion rendant difficiles les décisions politiques.

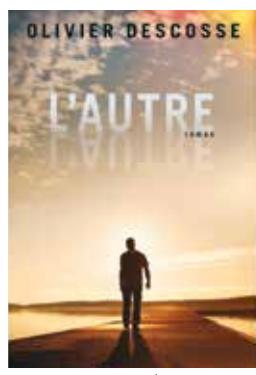
¹ Review Assessment Report ; en français, une revue de la littérature scientifique.

«Selon le Circ, il existe suffisamment de preuves pour le définir [le glyphosate] cancérogène chez les animaux. En laboratoire, des modifications chromosomiques ont été constatées, ainsi que des tumeurs au pancréas et aux reins et un risque accru de cancer de la peau. Mais sur l'homme, les preuves ne sont pas suffisantes pour établir avec certitude que le glyphosate induit des cancers, d'où son classement comme «cancérogène probable» et non certain. Il existe cependant des preuves qu'il endommage l'ADN des cellules humaines cultivées *in vitro*, et qu'il accroît le risque de développer un type de cancer du sang appelé lymphome non hodgkinien».

Source : Le glyphosate, le pesticide le plus répandu en France, *Science et Vie*, consulté le 30.04.2015 à l'adresse <http://www.science-et-vie.com/2015/03/le-glyphosate-le-pesticide-le-plus-epandu-en-france-probablement-cancerogene/>

Marie-Hélène
THERRIEN

m.therrien@autourdelile.com



L'AUTRE

Avec *L'Autre*, roman publié aux éditions Delpierre, Olivier Descosse nous propose une histoire dont l'intrigue a tout pour surprendre. Avec minutie, il nous entraîne dans un monde de prime abord familier, ou du moins normal, celui d'un pilote de jet privé, Julien Ducat, 25 ans, qui entame une

carrière prometteuse lui permettant de voyager et de fréquenter des célébrités des plus hautes sphères de la société. Mais ces sphères, si impressionnantes soient-elles, n'apportent à Julien que peu de satisfactions. Malgré les rencontres, une anesthésie affective l'empêche de développer des sentiments. Lors d'une soirée, du LSD est mis dans son verre et lui fait vivre un mauvais «trip» qui le conduit à l'hôpital. L'événement le perturbe un peu, mais il reprend rapidement une vie normale jusqu'à ce qu'il vive une décorporation qu'il prend tout d'abord pour une hallucination déclenchée par un retour d'acide. Au cours de cet événement, il fait la connaissance d'une jeune femme, Rose, qui lui propose son aide. Cette expérience transforme la vie de Julien, lui fait douter de sa santé mentale et l'incite à faire des recherches, puis à s'ouvrir à son collègue Bellone. La décorporation a-t-elle un lien avec son anesthésie affective? Son passé le rattrape. Il a en effet vécu un accident d'avion à l'âge de sept ans dans lequel ses parents ont perdu la vie. Retrouvera-t-il Rose qui, il le pressent, pourrait lui permettre de remonter à la source des zones sombres

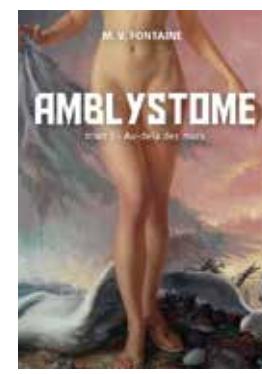
de sa mémoire? *L'Autre* est un roman qui pose un regard sur ces portes de la perception qui s'entrouvrent parfois pour donner un aperçu de dimensions autres dont nous soupçonnons l'existence et qui se révèlent, à l'occasion. Olivier Descosse, avocat et romancier, est membre de la Ligue de l'Imaginaire. Il partage sa vie entre le barreau, Paris, Marseille et les Antilles.



UN VOYOU CHEZ MONSIEUR P.

C'est un voyage, cette fois, dans l'univers médiatique québécois que nous propose Daniel Rioux dans son essai biographique *Un voyou chez Monsieur P.*, publié aux éditions Pratiko. Mon coup de cœur cette année, ce livre est une page d'histoire très touchante, remplie d'humour. Ancien journaliste et chroniqueur au *Journal de Montréal*, Daniel Rioux, que ses collègues appelaient *le voyou*, a assisté en direct à plusieurs événements marquants de l'histoire du Québec. Il a 20 ans quand il est appelé à s'engager dans les rangs de l'équipe de Monsieur P., lorsque la crise d'Octobre atteint son apogée avec la découverte du corps du ministre Pierre Laporte. L'héritage professionnel de Daniel Rioux est riche, et de surcroît raconté avec un talent peu commun, une plume extraordinaire, un don pour la description. C'est l'époque où le journalisme s'apprend sur le tas et s'écrit sans ordinateur, mais plutôt sur des Remington et des Underwood, avec deux doigts, cigarette au bec et bouteille de

fort à portée de la main. Du journalisme pourtant efficace et ancré dans l'événement comme jamais. Daniel Rioux fait les 400 coups avec ses collègues et nous les relate, non sans humour, avec beaucoup d'émotion, car c'est un véritable élan du cœur. J'ai apprécié ce livre au point de considérer que c'est l'un des meilleurs livres publiés cette année. Je vous le recommande chaleureusement.



AU-DELA DES MURS

Pour les lecteurs qui ont apprécié le roman *Amblystome*, de M.V. Fontaine, le tome 2, *Au-delà des murs*, publié chez Québec Amérique, nous présente la suite des aventures de Flora et Minéra qui doivent survivre hors des murs de la cité. En 2158, cent ans après l'événement qui a causé l'effondrement de la société, le bouleversement de l'environnement et la chute des moyens de communication, des villes ont été rebâties dans le but de tenter de recréer un semblant de civilisation organisée en une hiérarchie cruelle où seuls quelques privilégiés ont une qualité de vie acceptable. La cité Uthmer envoie un groupe sur les traces de Pandore, la déesse adulée qui est peut-être coupable de la catastrophe. Flora, pour sa part, conduit l'expédition commandée par Uthmer lui-même tandis que Minéra est tenue captive. Les quêtes des deux héroïnes sont suivies en parallèle. *Au-delà des murs* est le deuxième tome des quatre livres.

BIBLIOTHÈQUES

Saint-Jean et Saint-François VENTS ET MARÉES

La bibliothèque, située au centre municipal de Saint-Jean, est ouverte le mercredi de 19 h à 20 h, le jeudi de 13 h à 15 h et le samedi de 10 h à 12 h. Les résidents et les estivants de Saint-Jean et Saint-François peuvent être membres de la bibliothèque. Le club de lecture et le club d'écriture Becs et Plumes reprennent leurs activités en septembre. Pour information : 418 829-3336, aux heures d'ouverture de la bibliothèque.

La collection

La bibliothèque accepte les dons d'œuvres récentes (moins de cinq ans) et d'œuvres classiques plus anciennes en bon état. L'ensemble de la collection peut être consulté à www.bibliotheque.saintjeaniledorleans.ca/opac_css/.

Les personnes abonnées peuvent également y consulter leur dossier.

Nouveautés

La collection se diversifie, avec l'arrivée de plusieurs nouveaux auteurs :

Stephen Greenblatt – *Quattrocento*. Dans ce roman historique, l'auteur explique comment la découverte d'un manuscrit de Lucrèce a fait passer le monde du Moyen Âge à la Renaissance et a pu influencer des artistes et des écrivains de cette époque.

Thomas King – *L'Indien malcommode*. Récit historique et réflexions sur le fait d'être «indien» et sur les liens entre les autochtones et les blancs.

Leonardo Padura – *L'homme qui aimait les chiens*. Roman historique puissant racontant la vie et l'itinéraire de Trotski et de son assassin, le tout sur fond de révolution russe et de guerre d'Espagne. Comment le rêve communiste a pu influencer le 20^e siècle, notamment la vie à Cuba.

Dominique Mainard – *Leur histoire*. Roman touchant d'une mère volontairement illettrée qui a peur des mots et de sa fille muette qui retrouve la parole grâce à un jeune professeur qui chamboule leur vie.

Graeme Simsion – *Le théorème du homard ou comment trouver la femme idéale*. Un professeur de génétique re-

cherche la femme idéale. Il rencontre Rosie, qui ne correspond pas à celle qu'il recherche, mais qu'il aide à retrouver son père biologique. Roman australien plein de fraîcheur et de bonne humeur.

Amanda Svensson. *Bienvenue dans ce monde*. La vie de trois jeunes à Copenhague, deux garçons et une fille ; leurs relations sont décrites avec humour, dans des styles d'écriture qui varient selon les personnages. Un roman attachant plein de poésie.

Thérèse Beaudet
pour le comité de la bibliothèque

UNE COMÉDIE DE CLAUDE MONTMINY
MISE EN SCÈNE CAROL CASSISTAT
AVEC RÉJEAN VALLÉE, MONIKA PILON, ISRAËL GAMACHE
ET SÉBASTIEN DORVAL

DU 27 JUIN AU 6 SEPTEMBRE

PLUS DE DÉTAILS AU
WWW.NOUVEAUTHEATREDELILE.COM

LE NOUVEAU
THÉÂTRE DE
L'ÎLE D'ORLÉANS
VOUS PRÉSENTE

418 828-0967
1807 CH. ROYAL, ST-PIERRE-ÎLE-D'ORLÉANS

Saint-Pierre OSCAR-FERLAND

Bon été à tous! Un bon livre, une chaise longue et du soleil, quoi de mieux pour profiter de l'été? Votre bibliothèque regorge de nouveautés pour agrémenter vos journées. Venez faire un tour les mardis et jeudis de 19 h à 21 h et les dimanches de 10 h à midi. Vous pouvez nous faire part de vos demandes par téléphone au 418 828-2855, en nous écrivant à nvezina@stpierreio.ca ou lors de vos visites.

Les nouveautés du mois

Romans adultes

Amour et patriotisme, de René Forget.
Émeline, la rencontre du destin, tome 8, de René Forget.
Le rouge du péché, d'Élisabeth George.
Le visage de l'ennemi, d'Élisabeth George.

Documentaires

Le cheval canadien, histoire et espoir, de Claude Richer et Pearl Duval ; *Poulet cent façons*, de Le poulet du Québec.

CD

Variations Goldberg, Bernard Labadie et Les Violons du Roy.

DVD

Le trône de fer, saison 4.

Mommy.

La voleuse de livres.

La théorie de l'univers.

Princesse Grace.

Les pingouins de Madagascar.

Le conte de Despereaux.

Bon été!

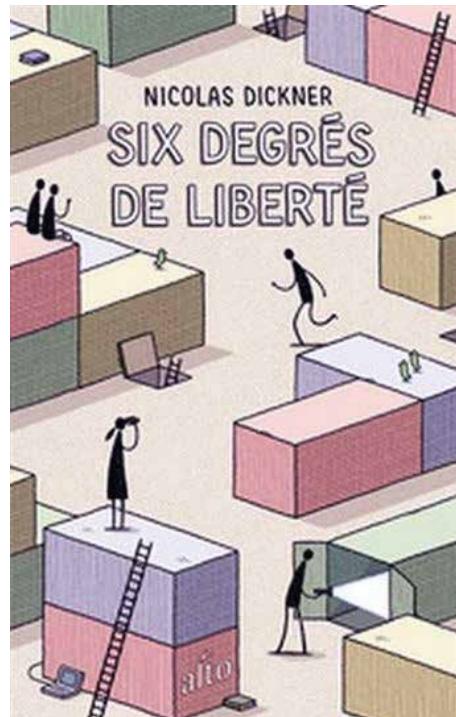
Nathalie Vézina
pour l'équipe de bénévoles

JEUDIS DE LA BOULANGE

L'été, il est toujours agréable de voyager et les façons de le faire varient, bien sûr. C'est par la lecture du dernier roman de Nicolas Dickner, paru en mars chez Alto, que nous vous proposons de le faire. Le voyage sera singulier. Une jeune femme embarquera à bord d'un conteneur, un jeune pirate informatique l'aidera. Le récit nous réserve d'autres aventures, des tentatives inattendues d'explorer ce monde qui rapetisse, dans lequel nous vivons, et de repousser les frontières de... l'ennui puisqu'il s'agit de quêtes de liberté. Le roman lui-même s'intitule *Six degrés de liberté*.

Soyez du voyage et retrouvons-nous le jeudi 2 juillet, à 19 h 30, à La Boulangue.

Hélène Lépine



Sainte-Pétronille LA RESSOURCE

Nouveautés et suggestions de lecture du mois de juin

Le charme discret de l'intestin, de Giulia Enders.

Prévenir l'Alzheimer, du Dr Mireille Peyronnet.

Comment tripler sa mémoire après 50 ans, de Jean de Brabant.

Ce qu'il reste de moi, de Monique Proulx.

Personne ne le croira, de Patricia MacDonald.

Merci

Merci à monsieur Claude Desjardins pour les livres donnés à la bibliothèque.

Fête nationale

Prenez note que la bibliothèque fera relâche le mardi 23 juin, veille de la Saint-Jean, fête nationale du Québec.

Bienvenue à nos estivants et villégiateurs

Nos concitoyens et concitoyennes qui passent l'été à Sainte-Pétronille sont cordialement invités à venir à la bibliothèque pour ouvrir ou réactiver leur dossier de prêt et profiter d'agrables lectures ou de musique pour agrémenter leur belle saison.

Gilles Gallichan et Lise Paquet
pour l'équipe de bénévoles

SAINTE-FAMILLE/SAINT-FRANÇOIS

À inscrire à votre agenda : la bibliothèque restera ouverte tout l'été, le mercredi soir de 19 h à 21 h et le dimanche de 9 h 30 à 11 h 30, comme à l'habitude, sauf les mercredis 24 juin, fête de la Saint-Jean-Baptiste, et 1^{er} juillet, fête du Canada, ainsi que les dimanches 19 et 26 juillet.

Vous pourrez donc venir choisir vos livres de vacances selon votre disponibilité.

Vous pouvez faire vous-mêmes très facilement vos transactions de livres : réservations, renouvellements, annulations, pour les livres papier et numériques, collection locale et PEB (prêt entre bibliothèques). Avec votre carte accès BIBLIO, consultez notre portail www.mabibliothèque.ca/sainte-famille Si vous le préférez, laissez un message dans la boîte vocale au 418 666-4666, poste 8083, service disponible 7 jours sur 7.

Nous vous accueillons avec grand plaisir!

Nouveautés récemment arrivées sur les rayons

La santé repensée : cessez de chercher la pilule miracle, agissez différemment, du Dr Gaétan Brouillard.

Gallant : confessions d'un tueur à gages, d'Éric Thibault et Félix Séguin.

Violence à l'origine, de Martin Michaud.

Les ombres de Katyn, de Philippe Kerr.

Les corrupteurs, de Jorge Zepeda Patterson.

Double allégeance (tome XI – Les héritiers d'Enkidiev), d'Anne Robillard.

Toutes les vagues de l'océan, de Victor Del Arbol.

Mirage, de Douglas Kennedy.

Passés sous le radar

Un secret du Docteur Freud, Éliette Abécassis, 2014 : un récit vivant, bouleversant, angoissant sur les deux dernières années noires de la vie de Freud (1938-1939) qui doit se battre face à la maladie, à la barbarie nazie menaçant l'Autriche, sa famille, ses amis et les intellectuels qu'il estime tant et face aussi à ses démons intérieurs, ses secrets dont un est le cœur même de cette histoire.

Mon amie américaine, Michèle Halberstadt, 2014 : deux femmes quarantenaires de milieux très différents, une Française et une Américaine travaillant dans le milieu du cinéma, ont noué une amitié indéfectible au fil de leurs rencontres lors de festivals internationaux. Un jour, l'Américaine est victime d'une rupture d'anévrisme ; la Française est dévastée. Après plusieurs semaines l'Américaine, diminuée et amère, refait surface. L'amitié survit-elle? Peut-on rester fidèle quand plus rien n'est comme avant? D'une écriture rapide et entraînante, ce roman-vérité explore la force de l'amitié, mais aussi ses limites. Très bonne réflexion.

Bon été!

Le comité des bénévoles

AUTOMOBILES MICHEL BLOUIN et fils inc.

www.automblouin.com / info@automblouin.com

727, Prévost, Saint-Laurent, Île d'Orléans (Québec) G0A 3Z0 Tél. : 418 828-9196 Fax : 418 828-1780

ACHAT ET VENTE D'AUTOS USAGÉES

Nouveau à Saint-Pierre

SOINS PODOLOGIQUES
Lucie Prémont infirmière, spécialisée en soins podologiques
Service en clinique ou à domicile—évaluation gratuite.
Pour prendre rendez-vous: 418 554-3072 | 418 828-0371
489 avenue des Sports, Saint-Pierre-de-l'Île-d'Orléans, Québec G0A 4E0

JESSICA SHEEDY
architecte

TECHNOLOGIE PROFESSIONNELLE EN ARCHITECTURE
Plan professionnel avec visualisation du projet en 3D.
Projets d'agrandissements, de constructions neuves ou de rénovation.
418 265-9296

MENTRIER ET FILS INC.
TECHNOLOGIE PROFESSIONNELLE
EN ARCHITECTURE

Des dossiers qui progressent



Plan de conservation Site patrimonial de l'île d'Orléans

Les municipalités de Sainte-Pétronille et Saint-François, le conseil des maires ainsi que la responsable du site patrimonial et l'aménagiste de la MRC ont répondu favorablement à l'invitation du Conseil du patrimoine en déposant chacun un mémoire. Ils ont également eu l'occasion de les présenter en audiences publiques.



En mai dernier, les maires de l'île ont rencontré la ministre de la Culture et des Communications (MCC), Mme Hélène David. Après avoir dressé un bref tableau de notre territoire et réaffirmé certains constats, ils ont échangé sur les avantages, les difficultés et les principaux irritants d'une double gestion au niveau des permis municipaux. Les maires ont réitéré leur volonté de conserver et mettre en valeur le patrimoine bâti, mais ont également rappelé que l'île n'est pas un «musée à ciel ouvert», que des citoyens disposant de revenus familiaux variés

y vivent et que certaines dispositions de la Loi sur le patrimoine sont trop restrictives. Les élus ont demandé à la ministre de considérer les différentes cotes (de 1 à 5 selon la valeur patrimoniale d'un bâtiment) tirées du tout récent inventaire du patrimoine bâti de l'île d'Orléans lors des analyses des demandes d'autorisation des citoyens. Les types de matériaux utilisés, notamment au niveau des toitures, les exigences très pointues quant aux couleurs permises et la réversibilité des inter-

cupations respectives par rapport au plan de conservation, mais aussi sur les étapes à venir quant à son adoption et son entrée en vigueur.

L'entrée de l'île

Deux phases du projet de requalification de l'entrée de l'île ont été réalisées ce printemps. D'abord, deux entrées dans la côte du Pont ont été refaites afin de respecter les normes de Transport Québec et d'augmenter la sécurité dans ce secteur tout en l'embellissant. Ces travaux, réalisés dans l'emprise du ministère ont été rendus possible grâce au Pacte rural. Ensuite, une toute nouvelle enseigne, «Bienvenue à l'île d'Orléans», en trois dimensions, imaginée et créée par Chantal Gingras, de Sainte-Famille, a été réalisée par l'Enseignerie de Lévis. Différentes alternatives sont présentement à l'étude pour son éclairage.

Sondage réalisé par Une île, une vision

La majorité des maires et des directions générales des municipalités ont assisté au dévoilement des résultats d'un sondage visant à vérifier l'intérêt des citoyens de l'île pour une étude sur les fusions municipales. Les élus municipaux ont pris acte des résultats du sondage, mais ne veulent pas y donner suite.

Quels sont les services déjà regroupés au sein de la MRC, laquelle dessert les six municipalités de l'île? Présons d'abord qu'il y a plus de 25 ans, le conseil des maires avait décidé de regrouper les services d'inspection municipale et d'architecture. Depuis bientôt dix ans, un aménagiste s'est également joint à l'équipe. De plus, la gestion du programme d'aide à la restauration patrimoniale, de l'entente de développement culturel et des matières résiduelles (vidanges et recyclage), l'évaluation foncière, la sécurité publique (services de police et d'incendie) et la gestion du schéma de couverture incendie relèvent de la

MRC. Cette dernière dispose également d'une Politique culturelle et patrimoniale et d'une Politique familiale et des aînés, ces dernières contenant chacune un plan d'action annuel.

Dans la majorité de ces dossiers, la MRC travaille en concertation avec différents organismes, dont plusieurs ministères. Ainsi, même si ces dossiers sont prioritaires pour l'île d'Orléans et que tous les maires en sont solidaires, leur mise en œuvre demeure complexe. Le conseil des maires réitère donc sa volonté de les réaliser dans les meilleurs délais et rappelle qu'il déploie tous les efforts requis pour y parvenir.

Renumérotation civique

Les travaux vont bon train et nous sommes en attente d'une réponse de Postes Canada sur les tableaux de concordance des anciennes et nouvelles adresses qui ont été transmis par la MRC pour l'ensemble des municipalités. Cette renumérotation touche toutes les propriétés sises sur le chemin Royal et le chemin du Bout-de-l'Île à Sainte-Pétronille, qui s'appellera dorénavant chemin Royal. Les changements sont prévus pour novembre 2015 et nous vous reviendrons avec plus de précision dans l'édition de juillet. Mentionnons cependant que plusieurs institutions, ministères et organismes seront avisés par la MRC directement.

Prochaine séance du Conseil des maires

Quand : mercredi 8 juillet
à 20 h

Lieu : salle du Conseil
de Saint-Jean

SUIVEZ-NOUS :
facebook / CoeurIleOrleans
twitter / Ile_Orléans

LES ARBRES DE L'ÎLE D'ORLÉANS - PÉPINIÈRE

Arbres de gros calibre

- Plus de 40 variétés disponibles (voir site internet)
- Conifères en pot : mélèzes, pins & épinettes (idéal pour haies brise-vent)

506, chemin Royal
Saint-François-de-l'Île-d'Orléans
Michel Verville : 418 262-9837
info@arbres-iledorleans.com
www.arbres-iledorleans.com

Fertilisation Orléans inc.

AMÉNAGEMENT & ENTRETIEN PAYSAGER

- Terrassement • Ensemencement de pelouse
- Réalisation d'aménagement paysager • Vrac, terre, pierre, compost

2320, chemin Royal, Saint-Pierre-de-l'Île-d'Orléans G0A 4E0
Téléphone : 418 828-9121 • Télécopieur : 418 828-2729
Courriel : info@fertilisation-orleans.com
www.fertilisation-orleans.com

centre LABBÉ 418-829-3747
463 CHEMIN ROYAL
ST-FRANÇOIS, I.O.
QUÉBEC, QC G0A 3S0

**RÉPARATION
VENTE
PIÈCES
ACCESOIRS**

VACANCES DE LA CONSTRUCTION FERMÉ
DU 18 JUILLET AU 2 AOÛT

**Pour un service de qualité
Pensez LABBÉ !**

SERVICE DE CUEILLETTE ET LIVRAISON
www.centrelabbe.com

PETITS MOTEURS SAISONNIERS FORESTIERS	VÉHICULES LÉGERS V.T.T. CÔTE-À-CÔTE MOTONEIGE	REMORQUES UTILITAIRE FERMÉ DOMPEUR JUSQU'à 1000 kg	AGRICOLE PIÈCES ÉQUIPEMENTS Soudure
--	---	---	---

SAINTE-FAMILLE

**Sylvie
BEAULIEU, G.M.A**

Directrice générale/Secrétaire trésorière

Résumé de la séance ordinaire du 4 mai 2015

Outre les résolutions administratives usuelles, voici un résumé des principaux sujets traités lors de la séance précédente.

Lors de la séance du conseil du mois de mai, la directrice générale/ secrétaire-trésorière a procédé au dépôt des états comparatifs semestriel au 1^{er} mai 2015.

La demande de dérogation mineure des propriétaires du 3398, chemin Royal, est acceptée. La demande consiste à permettre l'installation d'une piscine hors terre dont l'implantation ne respecte pas les distances inscrites au règlement.

Le conseil municipal mandate la directrice générale/ secrétaire-trésorière pour enchérir et acquérir, pour et au nom de la municipalité de Sainte-Famille, les immeubles devant être vendus pour défaut de paiement des taxes le 11 juin 2015, l'enchère de la municipalité ne devant pas dépasser le montant mentionné au 2^e alinéa de l'article 1038 du Code municipal. Le conseil municipal a procédé à l'embauche de M. Olivier Gagnon, pour la période estivale 2015. Afin d'assurer le lien avec la communauté sur toutes les questions familiales et des aînés, le conseil nomme M. Marc-Antoine Turcotte responsable de la politique des familles et M. Yves Lévesque responsable de la politique des aînés. La municipalité de Sainte-Famille procédera à la création d'un comité local PFM/MADA sous la responsabilité de chacun de ces élus.

Résumé de la séance ordinaire du 1^{er} juin 2015

Outre les résolutions administratives usuelles, voici un résumé des principaux sujets traités lors de la séance précédente.

Lors de la séance du conseil du mois de juin, le conseil municipal proclame Journées de la culture le dernier vendredi de septembre et les deux jours suivants de chaque année dans le but de manifester de façon tangible l'attachement qu'il porte à la culture. Les documents d'*Une île, une vision* ont été déposés lors de la séance du conseil.

Le conseil a pris connaissance d'une demande de dérogation mineure pour la construction d'un garage au 4583, chemin Royal. Les demandeurs désirent construire un garage isolé ; selon les règlements, la hauteur maximale permise est de 6 mètres alors que dans le présent projet la hauteur moyenne calculée est de 7,2 mètres, et ce, en considérant la pente du terrain. Toutefois, sur la façade du garage, la hauteur maximale permise de 6 mètres est respectée. La demande est accordée.

Le maire et la directrice générale sont autorisés à signer le protocole d'entente pour l'entretien des terrains de soccer. Le conseil a pris connaissance de l'orientation préliminaire de la Commission de protection du territoire agricole concernant la demande de Ferme Mario Turcotte enr. afin d'être autorisée à aliéner une partie du lot 128 en faveur de la municipalité pour utilisation autre que l'agriculture, soit l'agrandissement de la patinoire existante. Un mandat est accordé à Me Yves Boudreault de la Firme Tremblay Bois Mignault Lemay afin de solliciter une rencontre publique auprès de la commission.

Le conseil a pris connaissance d'une demande de la municipalité de Saint-Pierre concernant l'augmentation du tarif pour le camp d'été, le coût par enfant pour l'année 2015 étant de 750 \$; le conseil accorde un montant de 350 \$ par enfant. Une subvention de 350 \$ par enfant sera accordée au Camp Saint-François pour toute inscription d'enfant provenant du territoire de la municipalité de Sainte-Famille.

Prochaine séance du conseil municipal : le lundi 6 juillet 2015.

Heures d'ouverture du bureau municipal : du lundi au jeudi de 8 h à 12 h et de 13 h à 16 h 30 ainsi que le vendredi de 8 h à 12 h.

Adresse courriel : info@munstefamille.org

Téléphone : 418 829-3572.

AVIS PUBLIC Province de Québec Sainte-Famille, île d'Orléans

EST PAR LES PRÉSENTES DONNÉ par la sousignée, Sylvie Beaulieu, de la susdite municipalité,

Avis public est donné de ce qui suit :

QUE les membres du conseil municipal ont adopté, lors de la séance ordinaire tenue le 4 mai 2015, le règlement #2015-276, visant à modifier le règlement de zonage numéro 2005-197 visant à autoriser la mise en place de constructions demi-cylindriques pour les usages agricoles, à établir les normes et conditions, à permettre un second usage complémentaire à l'usage résidentiel et à en établir les conditions d'exploitation.

QUE la MRC de L'Île-d'Orléans a émis un certificat de conformité en date du 7 mai 2015.

QUE toute personne intéressée peut prendre connaissance de ce règlement au bureau de la municipalité.

QUE ce règlement entrera en vigueur le jour de la publication du présent avis public.

Donné à Sainte-Famille, île d'Orléans, ce 7^e jour de mai 2015.

**Sylvie Beaulieu g.m.a.
directrice générale/
secrétaire-trésorière**

SAINT-JEAN

**Lucie
LAMBERT**

Directrice générale

Séance ordinaire, 1^{er} juin 2015

Résumé de la dernière séance.

Les travaux pour le projet d'aménagement d'un ascenseur commun au centre administratif et au centre communautaire sont décrétés et la directrice générale est autorisée à aller en soumission publique. Une soumission sur invitation sera envoyée pour le raccordement de la génératrice qui alimentera le centre administratif et le centre communautaire en cas de panne majeure d'électricité.

Le conseil accepte la proposition de la propriétaire du 10, rue de l'Église, de céder à la municipalité pour la somme symbolique de 1 \$ la parcelle du lot 121 sur la rue de l'Église et la pointe qui se rend jusqu'au fleuve Saint-Laurent, sur le même lot.

Les tarifs pour la vidange des fosses septiques, du 1^{er} mai 2015 au 30 avril 2017, sont adoptés comme suit : Vidange sélective d'une fosse de 3,4 m³ : 125 \$/vidange.

Vidange complète d'une fosse de 3,4 m³ : 125 \$/vidange.

Excédent de 3,4 m³ : 50 \$/m³.

Visite hors calendrier : 30 \$/visite.

Visite sans vidange : 50 \$/visite.

Une dérogation mineure est accordée aux propriétaires du 2609, chemin Royal, permettant d'agrandir la résidence sur une superficie d'occupation au sol qui excède de 2 % la norme réglementaire. Une autre dérogation mineure est accordée au propriétaire du 3917, chemin Royal, autorisant l'agrandissement d'un garage d'une superficie qui excède de 2,04 m² la réglementation.

Un montant de 2 000 \$, surplus accumulé lors de la fête nationale, est transféré au budget de fonctionnement afin de pourvoir aux dépenses des festivités du 23 juin prochain. Le conseil autorise la signature de l'entente concernant l'entretien des terrains de soccer. Finalement, autorisa-

AVIS PUBLIC Province de Québec - Saint-Jean-de-l'Île-d'Orléans

QU'une demande en dérogation mineure a été présentée par M. André Lachance pour sa propriété située au 960, chemin Royal, à Saint-Jean-de-l'Île-d'Orléans, zone 15 R.

QUE la demande vise à permettre l'agrandissement d'un garage avec une superficie d'occupation au sol qui excède de 1,86 m² la réglementation permise.

QUE le comité consultatif d'urbanisme recommande que cette demande soit prise en considération en vertu du règlement sur les dérogations mineures.

QUE cette demande sera étudiée lors de la séance ordinaire du conseil qui se tiendra le lundi 6 juillet 2015 à 20 heures, au 8, chemin des Côtes, à Saint-Jean-de-l'Île-d'Orléans.

QU'À cette séance, toutes les personnes intéressées peuvent se faire entendre et par la suite le conseil rendra sa décision.

DONNÉ à Saint-Jean-de-l'Île-d'Orléans, le 5 juin 2015.

EST PAR LES PRÉSENTES DONNÉ

QU'une demande en dérogation mineure a été présentée par Ferme Dauphine inc. pour sa propriété située au 2575, chemin Royal, à Saint-Jean-de-l'Île-d'Orléans, zone 47 A.

QUE la demande vise à permettre l'agrandissement d'un bâtiment agricole en s'approchant à 3,21 mètres de la marge latérale ouest alors que le règlement exige 6 mètres.

QUE le comité consultatif d'urbanisme recommande que cette demande soit prise en considération en vertu du règlement sur les dérogations mineures.

QUE cette demande sera étudiée lors de la séance ordinaire du conseil qui se tiendra le lundi 6 juillet 2015 à 20 heures, au 8, chemin des Côtes, à Saint-Jean-de-l'Île-d'Orléans.

QU'À cette séance, toutes les personnes intéressées peuvent se faire entendre et par la suite le conseil rendra sa décision.

DONNÉ à Saint-Jean-de-l'Île-d'Orléans, le 5 juin 2015.

**Lucie Lambert
Directrice générale**

SAINT-FRANÇOIS

Marco
LANGLOIS, G.M.A

Directeur général / Secrétaire-trésorier

Licence pour chiens

Un simple rappel à nos citoyens qui possèdent un chien de l'obligation de se procurer, avant le 1^{er} mai de chaque année, une médaille d'identité pour leur animal, disponible au bureau municipal au coût de 5 \$ chacune.

De plus, nous vous rappelons que vous avez l'obligation de contrôler les déplacements de votre animal, qu'il ne peut circuler hors des limites de votre propriété sans être tenu en laisse et que toute contravention au règlement numéro 012-106 concernant les animaux est passible d'une amende applicable par la Sûreté du Québec.

Résumé de la séance du 1^{er} juin Résolutions administratives

Parmi les décisions qui ont été prises au cours de cette séance, une fois les résolutions administratives d'usage adoptées, mentionnons deux résolutions. La première autorise la signature du protocole d'entente de partage des frais d'entretien des terrains de soccer avec l'Association de soccer des Premières-Seigneuries. La deuxième, avec la ZIP de Québec et Chaudière-Appalaches, autorise la signature du protocole d'entente de partenariat pour la mise en œuvre d'une stratégie de lutte contre l'érosion des berges sur le territoire de la municipalité.

Aide financière

Le conseil a résolu de verser la somme de 50 \$ à l'Association Chœur d'Érika dans le cadre de la 5^e édition du souper spaghetti annuel de l'association.

Investissements municipaux

Nous avons reçu les deux nouveaux défibrillateurs ; dès qu'ils seront installés, nous vous en informerons sur le site internet municipal.

Taxation municipale

Nous vous rappelons que la prochaine échéance de paiement des comptes de taxation 2015, pour ceux qui paient leur compte en trois versements, approche à grands pas : notez bien le 1^{er} juillet à votre agenda !

Il me reste, en terminant, à vous convier à la prochaine séance ordinaire du conseil municipal, prévue le lundi 6 juillet prochain, à 20 h, au centre Le Sillon, et à vous rappeler les heures régulières du bureau municipal : du lundi au jeudi de 9 h à 12 h et de 13 h à 16 h.

SAINT-LAURENT

Michelle
MOISAN

Directrice générale

Le 26 mai dernier, une rencontre d'information s'est tenue à l'École de l'Île-d'Orléans, à Saint-Laurent, concernant le projet d'assainissement des eaux usées. La présentation du projet préparée par SNC-Lavalin, dont les ingénieurs préparent les plans, et le ministère des Transports du Québec faisaient état, entre autres, du fait que l'entente finale avec le MTQ n'étant pas encore signée pour des raisons administratives variées, cela a compromis la possibilité pour la municipalité d'aller en appel d'offres au printemps. Le processus a donc dû être retardé à l'automne prochain et le début des travaux est maintenant prévu pour la fin mai 2016. La majorité des travaux seront exécutés en 2016 et 2017 et le branchemen

de la zone AA-4. Le maire a répondu aux questions des citoyens présents. Par la suite, lors de la séance, le projet de règlement a été adopté ainsi que la seconde partie (B) du même règlement concernant les conditions d'obtention d'un certificat d'autorisation pour l'opération d'un camion-restaurant et les conditions d'utilisation et d'opération de ce type d'usage ont été adoptées. Dorénavant, sous certaines conditions, deux camions-restaurants pourront avoir pignon sur rue dans la municipalité. Le Parc maritime a d'ailleurs déjà accueilli le premier, «Le Chic Shack», pour une période d'essai.

En mai dernier, les inspecteurs en bâtiments ont accordé neuf permis de rénovation totalisant 113 000 \$. Les conseillers municipaux et le maire ont donné un compte rendu de leurs différentes occupations au cours du mois de mai. M. Coulombe a mentionné que ses collègues des autres municipalités et lui ont rencontré les représentants de la ministre de la Culture et des Communications concernant le plan de conservation de l'île. Il a relaté leurs efforts pour obtenir le transfert vers la MRC de certains pouvoirs de décision quant aux permis de construction/rénovation.

Le contrat de construction concernant l'agrandissement de la caserne a été octroyé à Lévesque & Associés Construction Inc. pour la somme totale de 267 682,30 \$, avant taxes. Les travaux débuteront au cours du mois de juin.

Dans le but de soumettre la demande de certificat d'autorisation au ministère du Développement durable et de la Lutte contre les changements climatiques (MDDELCC), cinq résolutions portant sur différents engagements requis de la municipalité ont été approuvées. Le lignage de la route

des Prêtres étant totalement effacé, un contrat a été accordé à LINGCO pour la somme de 4 305 \$, avant taxes ; les coûts seront défrayés par Saint-Laurent et Saint-Pierre.

La municipalité a également appuyé la demande d'appui d'une citoyenne envers la CPTAQ afin qu'elle puisse vendre une partie de sa propriété située en zone agricole. M. le maire Coulombe et la directrice générale Michelle Moisan ont été autorisés à signer le protocole d'entente ayant pour objet le partage et la gestion des frais d'entretien et d'équipements des terrains de soccer des municipalités ayant un terrain, soit L'Ange-Gardien, Beaupré, Boischatel, Sainte-Anne-de-Beaupré et Saint-Pierre-de-l'Île-d'Orléans. Ce protocole sera en vigueur pendant les années 2015-2016-2017-2018-2019 pour les saisons estivales de chaque année.

La reddition de compte finale pour la TECQ 2010-2013 a été approuvée. La directrice générale a été autorisée à signer les ententes avec le Service de sauveteurs et la compagnie CO-FAS, entreprise qui effectue les tests d'eau, pour la gestion efficace de la piscine municipale à l'été 2015.

Les membres du conseil ont reçu la version électronique du rapport d'Axiome Marketing concernant le sondage du Mouvement Une île, une vision. Il a été signalé que le conseil municipal ne s'engagera pas dans une démarche concernant une étude de faisabilité.

En mai 2015, le total des salaires et des comptes à payer s'élevait à 106 932,98 \$.

La prochaine séance ordinaire du conseil se tiendra le lundi 6 juillet prochain à 20 h, à la salle multifonctionnelle, au 1330, chemin Royal. Au plaisir de vous y voir.

BILODEAU
CHEVROLET • BUICK • GMC

50 ANS 50 000\$ EN PRIX À GAGNER

2 tirages de 1000\$ comptant chaque mois

+

Courez la chance de gagner votre achat (jusqu'à concurrence de 30 000\$)

LE DÉFI DU DÉTOUR...

BILODEAU vous garantit le meilleur prix ou nous payons votre déplacement

BILODEAU
CHEVROLET • BUICK • GMC

9641, boul. Ste-Anne, Ste-Anne-de-Beaupré
418 827-3773 • 1-800-663-3773
www.bilodeauautos.ca

SAINT-PIERRE

Marie-Claude
POULIOT

Secrétaire-trésorière adjointe

Gestion financière et administrative

Les élus ont accepté le plan présenté pour l'aménagement de la cuisinette à l'Hôtel de Ville ; une demande de soumission sera faite pour l'aménagement des armoires et du comptoir.

Sécurité incendie

Le directeur général/secrétaire trésorier dépose le rapport annuel 2014 concernant les dépenses reliées au schéma incendie ainsi que le rapport d'entretien des citerne. Le choix de couleur pour le nouveau camion incendie est accepté tel que présenté. Considérant qu'il y a eu deux soumissionnaires pour l'achat du camion incendie, il est résolu de l'acquérir du fournisseur Carl Thibault inc. au montant de 303 610 \$, plus taxes, conditionnellement à l'approbation du règlement d'emprunt #417-2015 par le Mamrot. Deux armoires métalliques pour le rangement, en provenance de la liquidation de la CRÉ, sont achetées pour la somme de 200 \$/chacune.

Le rapport d'exercice de la réunion sur la sécurité civile tenue le 31 mars dernier est déposé.

Réseau routier

Des soumissions ont été demandées pour des travaux d'excavation au Logisport, au terrain de baseball et à l'Hôtel de Ville. Les Entreprises Gosselin et Tremblay inc. effectueront les travaux pour un montant de 9 255,49 \$, taxes incluses.

Hygiène du milieu

Renouvellement de l'entente intermunicipale avec la Ville de Québec pour le traitement des boues de fosses septiques pour une durée de deux ans à compter du 1^{er} janvier 2015 et jusqu'au 31 décembre 2017. Le maire Sylvain Bergeron et le directeur général/secrétaire-trésorier Gérard Cossette sont mandatés pour signer la présente entente.

Aménagement, urbanisme et développement

Concernant le contrat d'aménagement des plates-bandes de la MRC dont la municipalité s'occupe soit l'entretien du poste de police, du kiosque d'information touristique et de l'enseigne au pied de la côte du Pont : la municipalité a été en appel d'offres pour la MRC et la municipalité et la MRC ont accepté le prix du plus bas soumissionnaire conforme, soit Les Entreprises David Gosselin, pour une période de quatre ans avec indexation de 2 % chaque année. Une facture sera acheminée à la MRC selon la soumission reçue.

Loisirs et culture

La municipalité achète une publicité à l'aréna Trane, de Boischatel. Nathalie Vézina, conseillère, représentera la municipalité à l'assemblée générale annuelle du réseau Biblio de la Capitale-Nationale et Chaudière-Appalaches. Dépôt du rapport annuel 2014 de la bibliothèque. Dépôt de l'entente sur le protocole de partage des frais d'entretien des terrains de soccer 2015-2016-2017-2018-2019. Dépôt d'un document nous informant qu'à partir de la saison 2015-2016, le territoire de recrutement de l'Association de hockey mineur de la Côte-de-Beaupré/île d'Orléans (CBIO) sera ajusté de manière à y inclure le territoire de la municipalité de Boischatel.

Affaires nouvelles et contributions de la municipalité dans son milieu

Une commandite de 200 \$ est versée à Fibrose kystique Québec pour la recherche médicale. Une commandite de 500 \$ est versée pour la fête de la Saint-Jean-Baptiste

Cours de natation à la piscine municipale

Des cours de natation offerts par Québec Natation – service de sau-

veteurs auront lieu soit le mardi ou le jeudi entre 8 h et 12 h, à compter du 25 juin prochain. Le formulaire d'inscription est disponible au secrétariat municipal ou sur le site web de la municipalité à l'adresse suivante :

www.st-pierreiledorleans.com

Vidanges de fosses septiques ou autres

Cette année, c'est le côté est de l'église qui sera vidangé à comp-

AVIS PUBLIC

Province de Québec - Saint-Pierre-de-l'Île-d'Orléans

AVIS PUBLIC DE CONSULTATION est par les présentes donné par le soussigné Gérard Cossette, directeur général/secrétaire-trésorier de la susdite municipalité, QUE lors d'une séance ordinaire tenue le 2 février 2015, le conseil municipal a adopté, par la résolution #1465-2015, le premier projet de règlement #415-2015 intitulé : «Règlement modifiant le règlement de zonage portant le numéro 154 et le règlement relatif aux permis et certificats ainsi qu'à l'administration des règlements de zonage, lotissement et construction numéro 153. Ces modifications visent à modifier les limites de la zone CA-2, prévoir des mesures d'atténuation dans une interface commerciale/résidentielle et réviser les conditions d'émission de certains permis et certificats.»

QU'une assemblée publique de consultation sera tenue le 6 juillet 2015 à 19 h 30 à la salle du conseil située au 1^{er} étage de l'édifice municipal, au 515, route des Prêtres, à Saint-Pierre-de-l'Île-d'Orléans, en conformité des dispositions de la Loi sur l'aménagement et l'urbanisme (L.Q.R., c. A-19.1) ;

QUE l'objet de cette assemblée portera sur les modifications suivantes :

RÈGLEMENT DE ZONAGE #154 ET SES AMENDEMENTS

Article 2 : Modifications au règlement de zonage 154.

Article 2.1 : Modification au CHAPITRE III – ZONES ET PLAN DE ZONAGE.

Le plan de zonage identifié à l'article 3.2 est modifié de manière à ce que les limites de la zone CA-2 au sud-est du chemin Royal incluent dorénavant l'entièreté des lots 118-153, 118-48-P et 117-13.

Article 2.2 : Modification au CHAPITRE VII - AMÉNAGEMENT DES TERRAINS

L'article 7.1.3 est créé et se lit comme suit : «7.1.3 ZONE TAMPON

Pour toute interface commerciale/résidentielle, une zone tampon doit être aménagée selon les conditions suivantes :

7.1.3.1 Conditions

L'aménagement d'une zone tampon est conditionnel au respect de toutes autres dispositions de la réglementation d'urbanisme en particulier les dispositions quant à l'entreposage, aux allées d'accès et au stationnement.

7.1.3.2 Localisation

La zone tampon doit être aménagée sur la propriété à vocation commerciale, le long de toute limite de lot qui est en interface avec une zone à dominance résidentielle ou un lot utilisé à des fins résidentielles.

7.1.3.3 Objet et Compositions

La zone tampon doit permettre d'assurer que l'impact, sur les utilisations résidentielles, des activités commerciales et des activités y étant complémentaires soit atténué.

Deux types de bandes formant des zones tampons doivent être aménagés, en fonction de l'espace disponible.

A. Bande boisée

Cette zone tampon est composée d'une bande boisée d'une profondeur minimale de 4,5 m et d'une hauteur minimale de 2 mètres. Elle est composée d'arbres, d'arbisseaux et d'arbustes disposés en quinconce. Elle doit être aménagée dans le cas où l'espace disponible entre la construction existante ou projetée et les limites de lot est supérieur à 11 m.

Les arbres, arbustes et arbisseaux doivent respecter les normes et conditions suivantes :

a) Les arbres ou arbisseaux doivent être plantés à raison d'un par 3 m linéaires en moyenne ; ils doivent être répartis uniformément.

b) Au moins 80 % de ceux-ci doivent être des conifères.

c) Les arbres doivent avoir un diamètre minimum de 4 cm mesuré à 15 cm du sol lors de la plantation ;

d) Les arbisseaux doivent avoir une hauteur minimale de 1 m mesurée au-dessus du sol lors de la plantation ;

e) Les conifères doivent avoir une hauteur minimale de 1,5 m mesurée au-dessus du sol lors de la plantation ;

f) Il faut prévoir une moyenne d'un arbuste par 2 m linéaires d'écran protecteur et ces arbustes doivent être répartis uniformément.

B. Bande structurale

Cette alternative à la bande boisée est composée d'un assemblage arbres/clôture ; elle doit être aménagée si l'espace disponible entre la construction existante ou projetée et les limites de lot est inférieur à 11 m. Elle est composée d'une haie et d'une clôture.

Les éléments la composant doivent respecter les conditions suivantes :

a) La clôture est semi-opaque, en bois, faite de planches verticales ou horizontales, d'une largeur d'au moins 10 cm et séparée d'une distance d'au plus 2 cm, peinturée ou teinte.

b) La clôture située dans la cour arrière ou dans une cour latérale a une hauteur minimale de 1,80 m.

c) La clôture située en cour avant est à plus de 2 m de la bande asphaltée, de la chaîne de rive, du trottoir ou du centre du fossé ; elle a une hauteur maximale de 1 m.

c) La haie est composée de cèdres et l'espacement entre les arbustes ne doit pas excéder 60 cm.

d) La haie doit avoir une hauteur minimale de 0,9 m lors de la plantation.

7.1.3.3 Résistance des végétaux

Tous les végétaux requis lors de l'aménagement d'un écran protecteur doivent être vivants 12 mois après leur plantation et aussi longtemps que la zone tampon sera requise.

7.1.3.4 Délais

Pour une nouvelle construction, la zone tampon doit être aménagée dans les trois mois suivant la fin des travaux de mise en place de l'ossature du bâtiment. Pour une construction existante, elle doit l'être dans les six mois de la nouvelle utilisation.

Article 3 : Modifications au règlement relatif aux permis et certificats ainsi qu'à l'administration des règlements de zonage, lotissement et construction

Article 3.1 : Modifications au CHAPITRE IV – ÉMISSION D'UN PERMIS DE CONSTRUCTION

L'article 4.2 est modifié par l'ajout du sous-paragraphe 17, lequel se lit comme suit :

«17o- Dans le cas d'une nouvelle construction à vocation commerciale dont certaines des limites de terrain sont adjacents à une zone ou à une utilisation résidentielle ; un plan d'aménagement paysager montrant les espaces de zones tampons projetés et leur composition.»

Article 3.2 : Modifications au CHAPITRE V – ÉMISSION D'UN CERTIFICAT D'AUTORISATION

L'article 5.3 est modifié par l'ajout au sous-paragraphe 1 de la section d), laquelle se lit comme suit :

«d) Dans le cas d'une construction à vocation commerciale dont l'une ou des limites de terrain sont adjacents à une zone ou à une utilisation résidentielle ; un plan d'aménagement paysager montrant les espaces de zones tampons projetés et leur composition.»

Le présent règlement entre en vigueur conformément à la Loi.

Ce projet de règlement est susceptible d'approbation référendaire par les personnes habiles à voter.

Qu'au cours de cette assemblée publique, le maire ou un conseiller expliquera le projet de règlement ainsi que les conséquences de son adoption ;

QUE lors de cette assemblée publique, les personnes et organismes qui désirent s'exprimer seront entendus ;

QUE ce projet de règlement est disponible pour consultation au secrétariat municipal, 515, route des Prêtres, aux heures d'ouverture : du lundi au jeudi de 8 h à 12 h et de 13 h à 16 h 30.

Donné à Saint-Pierre-de-l'Île-d'Orléans le 4^e jour de juin 2015.

Gérard Cossette
directeur général/secrétaire-trésorier

AVIS PUBLIC

Province de Québec - Saint-Pierre-de-l'Île-d'Orléans

AVIS PUBLIC DE CONSULTATION est par les présentes donné par le soussigné Gérard Cossette, directeur général/secrétaire-trésorier de la susdite municipalité, QUE lors d'une séance ordinaire tenue le 4 mai 2015, le conseil municipal a adopté par la résolution #1529-2015 le premier projet de règlement #417-2015 intitulé : RÈGLEMENT D'EMPRUNT DÉCRÉTANT UNE DÉPENSE POUR L'ACHAT D'UN CAMION DE SERVICE INCENDIE AU MONTANT DE 337 752 \$. QU'une assemblée publique de consultation sera tenue le 6 juillet 2015 à 19 h 15 à la salle du conseil située au 1^{er} étage de l'édifice municipal, 515, route des Prêtres, à Saint-Pierre-de-l'Île-d'Orléans, en conformité des dispositions de la Loi sur l'aménagement et l'urbanisme (L.Q.R., c. A-19.1) ; QUE l'objet de cette assemblée portera sur l'achat du camion incendie : Le présent règlement entre en vigueur conformément à la Loi. Ce projet de règlement est susceptible d'approbation référendaire par les personnes habiles à voter. QU'au cours de cette assemblée publique, le maire ou un conseiller expliquera le projet de règlement ainsi que les conséquences de son adoption ; QUE lors de cette assemblée publique, les personnes et organismes qui désirent s'exprimer seront entendus ; QUE ce projet de règlement est disponible pour consultation au secrétariat municipal, 515, route des Prêtres, aux heures d'ouverture : du lundi au jeudi de 8 h à 12 h et de 13 h à 16 h 30. Donné à Saint-Pierre-de-l'Île-d'Orléans le 4^e jour de juin 2015.

Gérard Cossette
directeur général/secrétaire-trésorier

ter du 25 août 2015 et jusqu'au 10 septembre inclusivement. Chaque contribuable recevra un avis par la poste pour lui rappeler les dates de vidanges ainsi que la procédure à suivre avant l'arrivée de la compagnie Sani-Orléans chez le contribuable.

Les numéros civiques qui sont touchés par les vidanges de fosses septiques ou autres sont : du 1393, chemin Royal, jusqu'à 2705, chemin Royal, du 520 au 590, route des Prêtres, du 490 au 496, avenue Jean-Côté, du 503 au 519, chemin du Carrefour.

Fleurs à l'entrée de l'île

La municipalité de Saint-Pierre tient à remercier Les Fleurs de l'île, de Sainte-Famille, qui ont donné tout à fait gracieusement toutes les belles variétés de fleurs qui ornent le triangle à l'entrée de l'île. C'est l'ensemble de l'île d'Orléans qui bénéficie de cette belle initiative. Merci beaucoup.

Site Web

Vous pouvez obtenir des informations supplémentaires en vous rendant sur le site web de la municipalité à l'adresse www.st-pierreiledorleans.com. Et pourquoi ne pas en profiter pour ajouter ce site à vos favoris ; ainsi, vous serez informés de la vie municipale à Saint-Pierre.

Location de salles(s) au Logisport

Vous désirez recevoir, festoyer et vous manquez d'espace? Sachez que la municipalité met à votre disposition des salles à louer. Si vous désirez des renseignements supplémentaires, n'hésitez pas à communiquer avec le secrétariat municipal, au 418 828-2855, poste 1.

Prochaine séance du conseil municipal

Lundi le 6 juillet 2015 à 20 h, à la salle du conseil municipal. Soyez les bienvenus.

COMMENT RÉDUIRE LES ODEURS DE VOS ORDURES?

Méllissa
POIRIER

Responsable de la gestion des matières résiduelles

Quelques conseils pour réduire les odeurs de vos ordures :

- Rangez votre bac à l'abri du soleil et un peu en retrait de la maison.
- Optez pour le compostage domestique. La MRC rembourse 50 % du coût d'achat d'un composteur jusqu'à concurrence de 50 \$.
- Évitez le gaspillage alimentaire (sauvetabouffe.org)
- Au besoin, répandez du vinaigre ou du bicarbonate de soude dans votre bac pour réduire les odeurs. Lavez votre bac quelques fois durant l'été.
- Un jeune enfant à la maison? Optez pour des couches lavables. La MRC rembourse jusqu'à 150 \$.
- Assurez-vous, autant que possible, de ne pas manquer les jours de collecte! Gardez votre calendrier à proximité ou programmez une alerte sur votre cellulaire ou votre courriel en guise de rappel.

Présence de mouches et d'asticots (vers blancs)

Les mouches sont attirées par tous les résidus d'origine animale. Il est donc recommandé d'envelopper vos restes de viande, de volaille, de poisson et de fruits de mer dans du papier journal ou dans un sac en plastique avant de les mettre dans le bac. Les mouches auront ainsi plus de difficulté à aller y pondre leurs œufs qui deviennent ensuite des vers blancs. Vous pouvez aussi mettre ces résidus au frais ou les congeler jusqu'au jour de la collecte.

Si les vers blancs apparaissent, la meilleure chose à faire est d'attendre la journée de collecte. Une fois le bac vidé, laissez sécher complètement l'intérieur du bac avant de le laver.

ANNONCES CLASSÉES

OFFRE D'EMPLOI

L'Auberge Les Blancs Moutons 1317, chemin Royal, Saint-Laurent I.O. recherche : Responsable du déjeuner : personne organisée, possédant un grand sens de l'initiative, responsable, ayant de l'entregent. Préposé(e) à l'accueil : personne fiable, ayant de l'entregent.

Bienvenue aux retraité(e)s! 418 828-1859

•••

La Galerie d'art La Marée Montante 1317, chemin Royal, Saint-Laurent I.O. recherche : Conseiller(ère) aux ventes : personne responsable, dynamique, possédant une facilité à communiquer, une personnalité agréable. Bienvenue aux retraité(e)s! 418 828-1859

•••

Le Resto de la Plage offre des postes à temps partiel ou temps plein. Entretien ménager, préposé au stationnement, cuisinier, aide-cuisinier. 418 829-3315

À LOUER

Locaux commerciaux à louer. Centre Le Silon, municipalité de Saint-François. Accès direct au chemin Royal, prix compétitif. Pour informations, communiquez avec Mme Lina Labbé. 418 829-2424

•••

Maison de campagne rustique avec de grandes pièces, à Saint-Laurent-de-l'Île-d'Orléans, 2 étages, 3 chambres à coucher, semi-meublée, grenier spacieux, poêle à bois, cuisinière Jenn-air, grande cuisine d'été, très grand terrain 30 000 pi² avec jardin, vue sur le fleuve. 1 000 \$ par mois. Disponible immédiatement. 418 955-6709

RECHERCHE

Achetons vieilles boîtes de bois, publicités anciennes de toutes sortes, jouets anciens en métal ou bois, anciennes échelles en bois, coffres, meubles antiques ou antiquités de toutes sortes. 418 829-9888

•••

À VENDRE

Tour de poterie Oakville, électrique et manuel, 500 \$. Demandez Jeanne. 418 828 1939

OFFRES DE SERVICE

Pro Ménage MT offre des services complets d'entretien ménager pour maisons, condos, établissements commerciaux et immeubles de bureaux, petites et grandes surfaces. Nous vous offrons un service flexible, efficace et impeccable. pro_menage@live.ca • 418 440-3924

•••

J'offre les services suivants : entretien ménager, peinture extérieure et travaux divers. Demandez Richard. 418 829-0169

•••

Entretien résidentiel ou rénovation : maçonnerie, menuiserie, peinture et plâtrage. Fidèle aux gens de l'île depuis 13 ans. Pour un travail soigné. Spécialité : les ancestrales. Sylvain Bruneau. 418 262-2630

•••

OFFRES DE SERVICE (suite)

Je suis femme de ménage nouvellement arrivée sur l'île, à Saint-Laurent. Il reste de la place dans mon horaire pour vous. Références fournies si désiré. 581 986-1191

•••

Massothérapie Orléans. Relaxation & thérapeutique. Californien – abandon corporel, sportif, traditionnel, japonais (acupression), amma. Fasciathérapie. À Saint-Laurent-de-l'Île-d'Orléans. Sur rendez-vous. Halim TAZI, massothérapeute agréé FQM. Reçus pour assurances. halim_tazi@videotron.ca • 418 991-0642

•••

Un bas prix garanti : tirage de joints, pose de gypse, peinture, rénovation intérieure, restauration d'armoires et de meubles-lavabos (vénitiers). Contactez Sylvain. 418 440-8494

•••

Service d'entretien et menus travaux intérieurs et extérieurs, résidentiel et commercial. Caron multiservices I.O. 418 717-7342

•••

DATES BUTOIRS À RESPECTER

Publicités :
lundi 6 juillet
(Réservation d'espace & matériel publicitaire)

Textes et communiqués :
lundi 6 juillet

Distribution du journal :
mercredi 22 juillet

Autour de l'île est un journal communautaire imprimé à 4 500 exemplaires et distribué gratuitement dans les six municipalités de l'île d'Orléans.

Tél. 418 828-0330 • Téléc. 418 828-0741 • info@autourdelile.com
517, route des Prêtres, suite 115, Saint-Pierre-de-l'Île-d'Orléans G0A4E0

Rédacteur en chef : Sylvain Delisle

Coordonnatrice : Laure-Marie Vayssairat

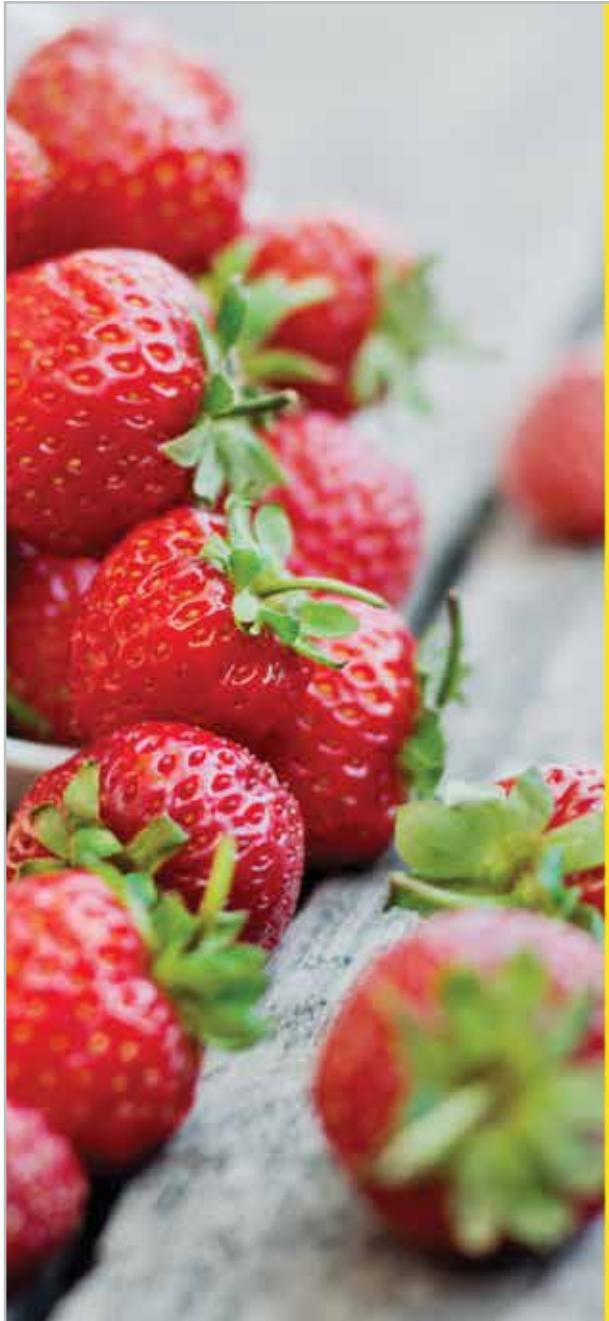
Collaborateurs/trices : Hélène Bayard, Nicole Bédard, Alain Boucher, Tim Boucher, Isabelle Demers, Catherine Dionne, Martine Fauteux, Line Frenette, Normand Gagnon, Sébastien Girard, Jacqueline Guimont, Isabelle Harnois, Bruno Laplante, Lucie Lapointe, Julien Milot, Bernard Raphy, Pierre Shaienks, Marie-Hélène Therrien et Manon Veilleux.

Conception : 

Imprimeur : 







Heureux
de vous voir
la fraise



MIREILLE MIGNEAULT, poste 5005
PATRICE DESGAGNÉS, poste 5230

418 663-0119

Pour vos assurances
à l'Île d'Orléans

PROMUTUEL
ASSURANCE


DEPUIS 1852 | PROMUTUELASSURANCE.CA

invitation
ouverture de terrasse
et
bal du printemps

encore cette année, nous vous convions à notre
bal du printemps.

Pour l'occasion, portez vos plus beaux atours et
venez défiler sur le tapis rouge.

En avant première,
un cocktail dinatoire où vous aurez l'occasion
de découvrir nos créations culinaires 2015
qui seront disponibles à
la Petite Grange de l'île
bistro midi
au vignoble Bacchus durant la saison estivale.

Nous vous attendons, samedi le 20 juin 2015
à compter de 19.00 heures

suivra une soirée animée avec musique et danse
25 \$ par personne

la
Grange
AUBERGE-RESTAURANT de l'île

517 chemin du Carrefour, St-Pierre-de-l'île-d'Orléans 418-828-9926
www.lagrangedelile.com

la p'tite
Grange
BISTRO midi de l'île
pizza - sandwich - salade

à compter du mercredi 23 juin 2015,
la Grange de l'île offrira des
repas midi au coeur du **vignoble**
Isle de Bacchus de St-Pierre.
Un menu midi, simple et délicieux
sera offert 7 jours sur 7
de 11 à 14 heures
Profitez de la belle saison pour
découvrir un autre endroit magnifique,
savourez un bon lunch et les
vins de notre terroir.
Sur place ou pour emporter.

1071 chemin Royal,
au vignoble Bacchus
Saint-Pierre, île d'Orléans, Québec
G0A 4E0 418-828-9926
www.lagrangedelile.com

